



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

- G. DEHERME *Les Ouvrières.*
A. B. *J.-J. Rousseau jugé par Auguste Comte.*
HENRI MAZEL *L'Abandon des idées de J.-J. Rousseau.*
ANTOINE BAUMANN *La liberté spirituelle : Ce qu'il faut savoir et croire pour être bachelier.*
D^r SURBLED *L'Amour féminin.*
ROGER MAGNIEZ *Réflexions à la suite d'une conversation entre jeunes étudiants.*
PAR TOUS *Revue des opinions, des faits et des idées.*
REMY ANSELIN *Notes politiques.*
JEAN THOGORMA *La Vie à Landerneau-des-Lettres ; De quelques moyens de parvenir.*
Les Livres qui font penser : ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN.

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6 Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

LA COOPERATION DES IDEES. — N° 13. — 1^{er} Juillet 1912.

La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 -- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir.

Pendant l'été, — jusqu'à nouvel avis, — M. Deherme ne recevra pas le dimanche.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17^e année)

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

ABONNEMENT ANNUEL : { $\begin{matrix} 6 & \text{francs pour la France,} \\ 10 & \text{francs pour l'Étranger.} \end{matrix}$

Le N^o : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrécidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

La Coopération des Idées tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désespéré, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en quatre volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de re-constitution sociale.

Collection des meilleurs auteurs classiques

AUGUSTE COMTE

PHILOSOPHIE POSITIVE

Résumé par **ÉMILE RIGOLAGE**

4 volumes à 0 fr. 95 ; reliés toile pleine, 1 fr. 75

I. Mathématiques-Astronomie ; — II. Physique-Chimie-Biologie ;
III. Sociologie : temps anciens ; — IV. Sociologie : temps modernes

Ernest Flammarion, Éditeur, 26, rue Racine

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LES OUVRIÈRES

Affamées, surmenées ou avilies.

Mieux encore que les plus absurdes théories, le désordre suscite le désordre. C'est ainsi que le féminisme économique a surgi spontanément de notre anarchie économique.

La frénésie révolutionnaire ayant dissous les corporations, le Code civil ayant désagrégé la famille, le jacobinisme ayant ruiné la région et le parlementarisme ayant aboli en fait tout gouvernement, l'argent resta, au temporel, la seule force sociale. Sans contre-poids physique et sans contrôle moral, anonyme et irresponsable, il devint à la fois seul moyen tout-puissant et fin suprême.

Pour l'argent, par l'argent, la femme et l'enfant furent arrachés au foyer. Dans les manufactures, on les mit en concurrence avec leur mari et leur père, — non pas, bien entendu, par leur puissance de production, mais par leur capacité de souffrir sans se plaindre.

« Quand le capital s'empara de la machine, dit Karl Marx, son cri fut : Du travail de femmes, du travail

d'enfants ! Ce moyen puissant de diminuer les labeurs de l'homme se changea aussitôt en moyen d'augmenter le nombre des salariés ; il courba tous les membres de la famille, sans distinction d'âge et de sexe, sous le bâton du capital. » Hé, oui ! le machinisme facilita cette régression sociale qui annihilait les résultats de plusieurs siècles d'efforts religieux et moraux ; mais, quoi qu'en ait dit l'auteur du *Capital*, il ne fit que le faciliter.

Au Japon, par exemple, les deux tiers des ouvriers d'usine sont des femmes, 400.300 sur 650.000. Ces femmes travaillent jusqu'à dix-neuf heures par jour. Elles mangent et couchent à l'usine. Pour être plus sûr de les garder, on les enferme. Elles sont accoutumées de longue date, d'ailleurs, à ce féminisme un peu rude. Le machinisme n'a pas eu le même effet en Chine, et il ne l'aura pas tant que cette antique civilisation conservera sa forte constitution familiale.

Dans une société organisée, où l'ensemble ordonne les parties, il n'y a pas de fatalités économiques. En France, si les corporations n'avaient pas été détruites, si la famille était restée solidement constituée, l'argent eût été contenu par des forces morales supérieures.

Bien avant l'extension de la machine-outil, certes, la bourgeoisie eût trouvé profitable de faire travailler la femme et l'enfant ; mais les corporations ne le permettaient point et les mœurs familiales s'y opposaient.

C'est en vain qu'un Colbert, en 1667, exhortera le maire et les échevins d'Auxerre à encourager le travail des femmes dans les manufactures (1).

(1) Ne soyons pas surpris que le grand Colbert ait pu commettre cette faute politique. De telles erreurs sont inévitables, les

Sous l'ancien régime, l'homme nourrissait la femme. Les femmes exerçant une profession devenaient de plus en plus rares. L'ordre se développait.

Dans *les Travailleurs au rabais*, M. P. Gemähling nous le montre : « Le 30 mars 1676, nous voyons le roi obligé, pour protéger les couturières contre les usurpations des maîtres tailleurs, d'ériger celles-ci en communautés, considérant, dit l'édit, « qu'il est assez dans la « bienséance et convenable à la pudeur et à la modestie « des femmes et filles de leur permettre de se faire habiller « par des personnes de leur sexe lorsqu'elles le jugeraient « à propos ».

« En Angleterre, sous Édouard III, une loi fut nécessaire pour défendre aux hommes l'usage de la quenouille et du fuseau, afin que les femmes pussent avoir un moyen de vivre.

« En France, en 1789, une pétition de femmes au roi ne s'exprimait pas autrement : « Pour obvier à tant de « maux, Sire, nous demandons que les hommes ne puissent exercer, sous aucun prétexte, les métiers qui sont « l'apanage des femmes, soit couturière, brodeuse, marchande de modes, etc., etc. ; que l'on nous laisse au

praticiens étant surtout des empiriques. Mais quand le dynamisme social est suffisant, ces erreurs n'ont point de trop graves conséquences, cependant que les vérités fécondes produisent tous leurs bienfaisants effets. Dans une société épuisée et détraquée, il en va tout autrement. Il n'y a plus aucune défense ni aucun concours, et c'est le mal qui se propage, le bien qui est inefficace...

Il n'y a de grands praticiens politiques que dans l'ordre. Dans la pétaudière parlementaire, que pourrait bien faire un Richelieu ? Seuls les fantoches et les forbans ont à y jouer un rôle.

« moins l'aiguille et le fuseau ; nous nous engageons à
« ne jamais manier ni le compas ni l'équerre. »

Aujourd'hui, en France, 8 millions sur 14 millions de femmes adultes travaillent. Et voici, pour les principaux pays d'Europe, en chiffres ronds : Allemagne, 7 millions ; îles Britanniques, 6 millions ; Autriche-Hongrie, 8 millions ; Italie, 6 millions.

Proportionnellement au chiffre de la population féminine, nous tenons le deuxième rang avec l'Italie (40 p. 100), après l'Autriche-Hongrie (47 p. 100). Il y a quinze ans, nous n'étions qu'au troisième rang (33 p. 100).

En France, la décomposition sociale s'effectue avec une rapidité effrayante. C'est ainsi que le nombre des femmes qui travaillent a doublé en un demi-siècle. Et ce mouvement de recul vers la pire barbarie, comme le marquent encore les chiffres suivants, s'accélère de plus en plus :

Population active française de toutes les professions.

	Femmes	Hommes
En 1866	4.642.617	10.500.389
En 1896	6.411.223	12.559.270
En 1901	6.804.510	12.910.565
En 1906	7.693.412	13.027.467

En cinq ans, de 1901 à 1906, l'accroissement a été de 890.000 pour les femmes et seulement de 116.900 pour les hommes.

Voici maintenant la répartition des femmes par catégories de métiers :

	1866	1906
Pêche, agriculture, forêts	1.874.915	3.330.011
Industrie	1.304.254	2.518.402
Commerce	240.680	779.164
Professions libérales et services publics	164.572	293.100
Domestiques	1.047.176	772.735

Ainsi les femmes qui travaillent représentent actuellement 34,6 p. 100 de la population active totale, dont 30 p. 100 pour les chefs d'établissements, 32 p. 100 pour les ouvriers, 35,5 p. 100 pour les petits patrons, façonniers et ouvriers à domicile, 78 p. 100 pour les domestiques, 14 p. 100 pour les industries d'État et 80 p. 100 pour les travaux d'étoffes. Sur 1.000 personnes, le nombre des femmes est de 810 dans les services domestiques, 340 dans le commerce, 327 dans l'agriculture et 324 dans l'industrie.

Dans 222 professions déjà, les femmes sont en majorité. Les métiers les plus rudes ne leur sont pas fermés. Par exemple, on cite 727 femmes qui travaillent dans la métallurgie et 1.794 aux terrassements.

*
*
*

Les féministes peuvent se réjouir. La femme a vraiment conquis le « droit au travail, à l'indépendance, à la personnalité »...

Hélas ! à Paris, la moyenne du salaire féminin est de 450 francs par an. Dans l'industrie du vêtement, l'ouvrière gagne de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 pour douze heures de travail. Quarante-cinq métiers féminins rapportent aux malheureuses qui les exercent 390 francs par an. D'après les enquêtes officielles, — et donc plutôt optimistes, —

13 p. 100 des ouvrières en chambre, occupées à la confection, à la lingerie, font des journées de plus de douze heures et certaines d'entre elles gagnent moins de cinq centimes de l'heure. Pour toute la France, la moyenne des salaires féminins serait de 1 fr. 50 par jour. Sur 100 employées de commerce, 38 seulement peuvent vivre de leur salaire. La proportion doit être la même dans l'ensemble des autres professions.

Mais pourquoi cette misère ? pourquoi le salaire de la femme n'atteint-il, en moyenne, que la moitié de celui de l'homme ?

Ce n'est pas parce que l'énergie, l'habileté, l'intelligence de la femme sont moindres. Dans bien des professions, la production féminine n'est pas inférieure à la production masculine, et pourtant son salaire reste plus bas.

Des économistes prétendent que la femme a moins de besoins que l'homme, — d'un seizième, a même fixé M. Paul Leroy-Beaulieu. Et cela, j'imagine, fera sourire Mme Cécile Sorel, qui ne peut pas dépenser moins de 40.000 francs par an pour sa toilette. D'ailleurs, le salaire féminin n'atteint pas quinze seizièmes, mais à peine la moitié du salaire masculin, — et il est manifestement insuffisant, dans la plupart des cas, à faire vivre l'ouvrière, aussi restreints que soient ses besoins.

Serait-ce parce que, la femme ne votant pas, la loi ne protège pas assez son travail ?

Il est bien vrai que, si les femmes étaient électeurs, elles obtiendraient toutes les promesses des candidats et par-

fois, des élus, quelques réalisations, — même les plus insensées. Mais, fort heureusement, ces réalisations législatives n'ont pas l'influence que de naïves féministes leur attribuent. Et puis, toute protection efficace serait un obstacle à leurs prétendues « conquêtes du droit au travail ». Aussi les plus clairvoyantes féministes ne veulent pas d'interventions étatistes. Au Congrès pour la protection des travailleurs, tenu en 1900, Mlle Schirmacher a dit : « Ceux qui demandent l'interdiction du travail de nuit des femmes sont très souvent des ouvriers qui ne visent qu'un but, supprimer une concurrence qui les gêne. » Le Congrès international des œuvres et institutions féminines, qui se tint la même année, se prononça donc pour la suppression de toute mesure d'exception à l'égard de la femme en matière de travail.

Le syndicat ferait-il mieux ? Ceux qui le croient déplorent que l'ouvrière répugne tant à se syndiquer. Cent mille femmes seulement sont syndiquées, soit 3 p. 100. Mais les hommes, eux-mêmes, ne sont syndiqués que dans la proportion de 12 à 13 p. 100.

Si les syndicats féminins étaient plus nombreux et plus puissants, ils se garderaient de réclamer l'égalité de salaires, prévoyant bien que cela entraînerait, comme la protection légale, l'élimination des ouvrières. Les femmes n'ont-elles pas été introduites dans beaucoup d'industries — notamment l'imprimerie — à la suite d'un conflit entre patrons et ouvriers, et pour réduire ceux-ci ? Et c'est là, peut-être, une des plus fâcheuses répercussions des grèves. On comprend pourquoi les femmes hésitent à se syndiquer.

Les syndicats, d'ailleurs, n'exercent aucune action miraculeuse sur le taux des salaires. Ceux-ci s'élèvent quand toutes les conditions économiques et sociales leur permettent de s'élever, et seulement jusqu'au point où ils peuvent s'élever. Ce ne sont pas nécessairement les métiers les plus fortement syndiqués ou les plus turbulents qui obtiennent les plus hauts salaires. Dans l'ensemble de l'industrie française, les salaires se sont surtout élevés de 1850 à 1880, alors que les syndicats n'existaient pas et que les grèves étaient très rares. Même quand elles réussissent le mieux, celles-ci n'influent que sur le salaire nominal, et provisoirement. Beaucoup de facteurs, très complexes, sont en jeu. D'abord la productivité générale, puis la circulation. Pour l'ouvrière, particulièrement, quelques nécessaires réactions sociales ensuivent.

Le syndicat est une force sociale qui concourt à l'ordre en organisant les travailleurs. C'est ainsi qu'il tend à limiter, pour chaque atelier et pour le métier, le nombre des apprentis, à s'opposer à l'abominable exploitation du travail de l'enfant et au travail salarié de la femme. Si toutes les corporations étaient réorganisées, la question du travail des femmes ne se poserait point. Le prolétaire reconstituerait son foyer.

Il reste ceci.

La misère est une défense de la société comme la douleur est une défense de l'organisme physiologique. La situation pitoyable de l'ouvrière tient au caractère anormal, morbide, dans une civilisation avancée, du tra-

vail féminin. Cette situation est tout ce qu'elle peut être. Elle ne pourra qu'empirer à mesure que le désordre social s'aggravera et que le nombre des femmes qui travaillent augmentera.

Au simple point de vue économique, les femmes ne sont employées que pour concurrencer l'homme, de même qu'elles sont concurrencées elles-mêmes par les enfants. Le travail de la femme provoque celui de l'enfant, — et ainsi se décèle, pour tout observateur attentif, cette monstruosité sociale.

L'ouvrière va même jusqu'à concurrencer la machine, et par là elle retarde les progrès techniques et mécaniques. Il est donc illusoire d'espérer que ces progrès nous remettront fatalement dans la bonne voie de l'ordre, — comme il est erroné de soutenir qu'ils ont pu nous engager dans la mauvaise voie de l'anarchie individualiste, — parce qu'il a été signalé qu'en Amérique, dans certaines usines, la vitesse croissante des machines exigeait de plus en plus une dépense d'énergie nerveuse et musculaire que la femme ne peut faire régulièrement.

..

Ce qui rend irrémédiable l'atroce misère de l'ouvrière, c'est que la femme ne peut pas ne pas faire une concurrence acharnée à la femme. Sans doute, l'homme est en rivalité avec l'homme. Mais, dans une profession et une région données, l'étalon de vie des ouvriers est peu différent. Si médiocrement que ce soit, l'ouvrier doit vivre de son travail. La prétendue loi d'airain des salaires formulée par Lassalle s'applique à tout le moins

pour le minimum. L'homme ne peut plus consentir à travailler dès que son salaire ne lui permet pas de vivre.

La femme le peut. En général, elle le pourra toujours. Et c'est terrible pour les ouvrières qui, exceptionnellement, ne le peuvent pas.

En France, il y a 250.000 veuves qui ont au moins deux enfants, et le total de ces enfants atteint 675.000. De ces veuves, 70 p. 100 sont privées de ressources. Une société vraiment civilisée — à défaut de la famille — ne les laisserait pas dans le dénuement. Mais nous ne sommes qu'une barbarie d'argent, il faut donc que ces femmes travaillent pour se nourrir avec leurs enfants. Or, précisément, elles ne peuvent vivre de leur travail, parce que, sans direction morale et égarée par des sophismes métaphysiques, l'opinion publique tolère l'exploitation généralisée du travail des femmes, qui devrait rester exceptionnel.

Plus il y aura de femmes qui travailleront, plus àprement ces veuves et mères douloureuses seront concurrencées par celles qui ont d'autres ressources — claires ou troubles — que le travail.

En Allemagne, de 1895 à 1907, alors que, parmi les femmes salariées, le nombre des veuves ou divorcées augmentait de 3,2 p. 100 seulement, celui des femmes célibataires s'accroissait de 24,3 p. 100 et celui des femmes mariées de 56,2 p. 100.

Ainsi, plus se généralise le travail féminin, c'est-à-dire plus il y a d'ouvrières qui ne cherchent ou peuvent accepter de ne chercher dans le travail qu'un salaire d'appoint, plus affreux est le sort des veuves ou des

abandonnées sans autres moyens d'existence que leur aiguille, parce que vieilles, laides ou honnêtes.

Et les enquêtes de l'Office du travail nous montrent ce que peut être la situation de ces ouvrières. Je n'en citerai que ces deux brèves monographies :

N° 228. — Mme R... est âgée de 32 ans. Elle est veuve avec cinq enfants. Elle fait des devants de chemise en zéphir, tussor, coton, percale, toile, dont le piquage lui est payé de 30 à 40 centimes par cent de plis. Elle a du travail pendant huit mois de l'année, où elle travaille en moyenne dix heures et gagne 2 fr. 50. Son gain brut annuel est de 500 francs, réduit à 450, déduction faite des fournitures. Elle occupe un logement composé d'une pièce, une petite cuisine, une entrée sombre et des cabinets. Un lit unique; le soir, on met un matelas par terre. Le plus jeune enfant a 4 mois et l'aîné 10 ans. Mme R... dit que ses enfants, sauf les deux qui ont le repas du midi à la cantine scolaire, ne vivent que de soupe. Pour elle, son repas de midi se compose « d'un sou de frites et d'un sou de pain ». Elle reçoit de diverses institutions charitables environ 300 francs par an, en argent ou en nature.

N°s 329 et 342. — Deux sœurs, âgées de 45 et 56 ans, vivent ensemble. La cadette fait des tabliers de femme de chambre (travail entièrement à la main); l'aînée, des tabliers de valet (à la machine). La durée du travail, pour la cadette, est de seize heures en pleine saison et de douze heures en travail courant; en morte-saison (deux mois environ), le chômage est presque complet. Elle est gênée dans son travail par une paralysie intestinale. Elle peut gagner 1 fr. 20 par jour en période normale. Elle estime qu'elle ne travaille guère que 250 jours par an, et son salaire net ressortit à 300 francs environ. La durée du travail pour l'aînée est de dix-neuf heures en pleine saison, et de douze à quatorze heures en travail courant. En dix-neuf heures, elle peut faire deux douzaines et demie de tabliers sans poches, représentant un salaire brut de 2 fr. 50, soit une douzaine de tabliers à poches, salaire

de 1 fr. 50. Le gain annuel brut est de 526 fr. 50; le gain net de 416 francs. Les deux sœurs disposent donc de 716 francs environ. Les dépenses de loyer absorbent 250 francs. Le chauffage représente 80 francs environ. Le solde, 386 francs, doit suffire aux dépenses de ménage; on voit donc que les deux sœurs peuvent disposer pour leur alimentation et leur entretien de 1 fr. 05 par jour. Elles vivent presque exclusivement de lait et n'en absorbent que de petites quantités. Leurs estomacs se sont habitués au régime de privations auquel les condamne leur budget, et elles ne pourraient plus supporter actuellement une alimentation normale, si leurs ressources la leur permettaient.

Toutes les ouvrières n'ont pas cet héroïsme. Comment font les autres ?...

Il y a ceci, d'abord. La femme qui n'a plus une fonction sociale précise, et donc qui n'est plus un élément social indispensable, se met à la merci du mâle, toujours porté à abuser de sa force pour contenter son goût de domination ou assouvir ses instincts lubriques et féroces. C'est ainsi que la femme, en voulant « affirmer sa personnalité », « s'affranchir des devoirs déshués », revient au plus ignominieux esclavage.

Il y a des ouvrières qui se prostituent d'occasion, dans les périodes de chômage, parce qu'elles ont faim, ou le soir, après leur dur labeur, pour compléter leur salaire. Il y en a qui ont à subir en souriant les paroles, les gestes, voire les actes libidineux des commis, du contre-maître, du patron, parfois des clients, pour ne pas être renvoyées ou pour s'assurer de l'ouvrage assez rémunérateur. Il y a celles qui sont tenues de prendre un amant quelconque pour se faire payer leurs robes et leur loyer.

Il y a enfin celles que les circonstances ne favorisent point et qui, lasses d'une vertu trop difficile, se laissent glisser jusqu'au fond...

Ce n'est donc pas seulement la promiscuité des ateliers, les sales contacts de la rue, le spectacle du vice luxueux, les amateurs d'aventures agréables, les pervers-tisseurs ou les trafiquants de chair à plaisir qui corrompent l'ouvrière, — c'est surtout que son salaire ne lui permet pas de vivre décemment.

Tout l'incline à se dévoyer et à s'avilir. « Ce qui caractérise la situation des femmes travaillant dans un atelier, avait déjà remarqué Jules Simon, c'est qu'elles souffrent par leurs vertus. Otez-leur les vertus de leur sexe et il n'y aura plus de motif pour les plaindre. » Eh bien ! si, il faut les plaindre encore, et plus profondément...

* *

Il faut surtout réagir vigoureusement. Il faut dénoncer les sottises féministes. Ce sont les plus pernicieuses, et pour la femme surtout.

Il faut remonter à la jeune fille, à la femme mariée, à la mère de famille que leur travail salarié n'apporte pas plus de bien-être à la maison. Non seulement elles y risquent la santé, elles s'y gâtent le cœur, elles s'y abêtissent (1), elles s'y dénaturent ; mais, en délaissant

(1) Les ateliers féminins ne sont pas seulement des foyers de contamination morale, mais encore des fabriques d'imbéciles, d'hystériques et de folles. C'est là qu'on se passe les plus stupides feuilletons, écrits spécialement pour cette catégorie de lectrices, les journaux qui racontent avec le plus de détails, de commentaires et d'illustrations les scandales de mœurs et les crimes, ceux où l'on trouve des annonces d'entremetteuses et de sages-femmes

le ménage, elles rejettent l'homme au cabaret ou au bouge ; en négligeant l'éducation des enfants, elles préparent des brutes, dès dépravés et des apaches.

Ce n'est pas seulement la prostitution qui est en proportion avec le féminisme économique, c'est aussi l'alcoolisme, le malthusisme et toutes les formes d'infanticide, la mortalité infantile, toutes les maladies sociales, etc. On ne saurait contester, par exemple, que l'énorme mortalité de la première année des nouveau-nés, chez les ouvriers, est imputable, en majeure partie, au travail de la femme avant, pendant et trop tôt après la grossesse.

Même matériellement, le gain de l'ouvrière ne compense pas les pertes que son absence fait subir à la maison familiale. Toute bonne ménagère et mère de famille sait cela, d'expérience ou d'intuition. De plus, la sous-concurrence ouvrière de la femme fait baisser réellement le salaire de l'homme et prolonge les chômages plus fréquents, — non par excès de production, mais, au contraire, par déficit, en mettant obstacle au perfectionnement technique et au développement du machinisme.

G. DEHERME.

avorteuses. C'est là que se propagent les superstitions nègres du spiritisme. A ce sujet, il y aurait une enquête bien curieuse à faire dans les ateliers de modes de Paris. Le lucratif commerce des tireuses de cartes ou d'horoscopes, des « voyantes », etc., qui a pris tant d'extension depuis quelques années, y trouve sa principale clientèle. Certaines sorcières passent dans les ateliers. La vente des gris-gris n'y obtient pas moins de succès que dans le centre de l'Afrique. Aussi le plus indulgent des observateurs, surprenant par hasard un babillage de midinettes, ne laisse pas d'être effaré par la perversité inconsciente et l'insondable bêtise qu'il découvre...

J.-J. ROUSSEAU JUGÉ PAR AUGUSTE COMTE

Rien n'est plus éloigné du positivisme que la conception sociale de Rousseau. Mais, ayant à juger le célèbre Genevois, Auguste Comte a reconnu, dans sa doctrine, le terme ultime auquel devait nécessairement aboutir l'effort critique du dix-huitième siècle. Il fallait, en effet, épuiser toutes les aberrations métaphysiques, avant de chercher à construire la science sociale sur des bases positives. Le rôle historique de Rousseau fut de nous faire boire la lie du calice.

A l'heure où le gouvernement de la France — contrairement, d'ailleurs, à ces principes de la liberté spirituelle que les positivistes ne peuvent jamais oublier — s'apprête à célébrer le bi-centenaire de l'auteur du *Contrat social*, il nous a paru intéressant d'extraire du *Cours de philosophie positive* l'appréciation de notre maître sur un philosophe dont l'action destructive compte parmi ces fatalités déplorables qui se rencontrèrent souvent au cours de l'évolution de notre espèce, mais dont il est monstrueux, au vingtième siècle, de glorifier le souvenir.

A. B.

Cette dernière école [*de philosophie*], dont Rousseau fut le chef distinct, apportait encore moins d'idées vraiment nouvelles, même négatives, que l'école principale dirigée par Voltaire; puisque tous les divers dogmes politiques propres à la métaphysique révolutionnaire

avaient dû se trouver spontanément développés, quoique d'une manière accessoire et sous des formes incohérentes, dans la plupart des attaques purement philosophiques dirigées contre l'ancien système social durant la période que je viens d'examiner.

Aussi, l'élaboration négative spécialement réservée à Rousseau ne put-elle présenter d'autre difficulté intellectuelle que la coordination directe de ces notions préexistantes mais éparses, et dut-elle surtout tirer son principal caractère de cet intime appel à l'ensemble des passions humaines, véritable source fondamentale de son énergie ultérieure ; tandis que l'école voltairienne s'était, au contraire, toujours essentiellement adressée à l'intelligence, quelque frivoles que fussent, d'ailleurs, ses conceptions habituelles.

Malgré la désastreuse influence sociale propre à l'école de Rousseau, à laquelle il faut particulièrement rapporter, même aujourd'hui, les plus graves aberrations politiques, une juste appréciation historique conduit à reconnaître que non seulement son avènement fut inévitable, ce qui est certes assez évident, mais aussi qu'elle dut remplir un dernier office indispensable, dans le système total de l'ébranlement révolutionnaire.

La situation était telle alors que la critique spécialement sociale serait devenue moins énergique à mesure qu'elle devenait plus urgente, si l'ardente impulsion de Rousseau n'eût spontanément prévenu, à cet égard, une torpeur universelle, en rappelant directement, par les seuls moyens qui, dans ce cas, pussent obtenir une suffisante efficacité, que la régénération morale et politique

constituait nécessairement le véritable but définitif de l'ébranlement philosophique, désormais tendant à dégénérer en une stérile agitation mentale...

Après avoir rappelé que Mably avait montré la voie à Rousseau, Auguste Comte ajoute :

Quoique cette opération dogmatique dispensât Rousseau d'une élaboration rationnelle peu convenable à sa nature, bien plus esthétique que philosophique, cette froide exposition abstraite, seulement destinée aux esprits méditatifs, auxquels les célèbres publicistes du siècle précédent auraient pu presque suffire, était bien loin de rendre superflue l'audacieuse explosion de Rousseau, dont le paradoxe fondamental vint partout soulever directement l'ensemble des penchants humains contre les vices généraux de l'ancienne organisation sociale, en même temps que malheureusement il contenait aussi le germe inévitable de toutes les perturbations possibles, par cette sauvage négation de la société elle-même, que l'esprit de désordre ne saurait sans doute jamais dépasser, et d'où découlent, en effet, toutes les utopies anarchiques qu'on croit propres à notre siècle... Tant est inévitable, par sa nature, cette douloureuse nécessité qui condamne les conceptions sociales à n'avancer que sous le funeste antagonisme spontané des diverses aberrations empiriques, jusqu'à ce que l'ascendant général de la philosophie positive ait suffisamment rationalisé ce dernier ordre fondamental de spéculations humaines.

(*Philosophie positive*, V, 525.)

Sur les « Confessions ».

Une appréciation non moins sévère [*que celle qui concerne la Pucelle de Voltaire*] doit certes s'appliquer à ce pernicieux ouvrage, scandaleuse parodie d'une immortelle conception chrétienne, où, dans le délire d'un orgueil sophistique, Rousseau, dévoilant, avec une cynique complaisance, les plus ignobles turpitudes de sa vie privée, ose néanmoins ériger directement l'ensemble de sa conduite en type moral de l'humanité... Rousseau, appliquant une captieuse argumentation à la justification systématique des plus blâmables égarements, tendait certainement à pervertir jusqu'au germe des plus simples notions morales : aussi est-ce particulièrement sous son inspiration directe ou indirecte qu'on voit éclore aujourd'hui tant de doctorales consécration, personnelles ou collectives, de la plus brutale prépondérance des passions sur la raison. [*Allusion à la littérature romantique et en particulier à George Sand.*]

(*Philosophie positive*, V, 541.)



POSITIF signifie à la fois réel, utile, certain, précis, organique, relatif et même sympathique.

AUGUSTE COMTE.

L'abandon des idées de J.-J. Rousseau

Les grandes fêtes qui ont lieu pour le bi-centenaire de Jean-Jacques Rousseau ne doivent pas faire illusion sur la persistance de l'autorité de ce grand écrivain en matière politique. Cette autorité est en décadence complète, et il n'y a plus que quelques politiciens attardés pour invoquer le *Contrat social* et la *Volonté générale*. Parmi les savants, notamment, les idées de Jean-Jacques sont non seulement abandonnées, mais, ce qui vaut mieux, remplacées par des constructions théoriques plus solides et plus satisfaisantes au point de vue rationnel.

Dans cette œuvre de reconstruction, M. Maurice Hauriou, l'éminent doyen de la Faculté de droit de Toulouse, a joué un rôle prépondérant, et ce n'est que justice de comparer dès maintenant son rôle à celui de Montesquieu au dix-huitième siècle ; il a véritablement rétabli la pyramide sur sa base, et construit un système de droit public qui semble défier les critiques (1).

Un des plus grands services qu'il aura rendus à la

(1) MAURICE HAURIOU, *Principes de droit public*. — *Les Idées de M. Duguit*. — *La Souveraineté nationale*. (Librairie Larose et Tanin.)

science, c'est d'avoir positivement établi la différence de la volonté électorale et de la volonté générale que Jean-Jacques Rousseau avait confondues, confusion d'où ses disciples avaient tiré la justification des plus lourdes tyrannies. M. Hauriou ne nie pas précisément l'existence d'une volonté générale, telle que la conçoit l'auteur du *Contrat social*, théoriquement unanime, infaillible, sacrée, mais il la situe et la comprend autrement que lui. Cette volonté générale est celle qui émane silencieusement de l'ensemble des êtres vivants qui forment une nation, y compris les femmes et les enfants, et on pourrait dire aussi, conformément à l'idée de Comte, de l'ensemble des générations disparues, puisque l'humanité se compose de plus de morts que de vivants; elle n'a qu'un rôle d'adhésion; c'est elle qui, en acceptant les créations du pouvoir gouvernemental, les légitime, et qui transforme en *institutions* même les situations révolutionnaires, au début simples bouleversements.

Mais de cette volonté générale il distingue nettement la volonté électorale, active et non plus passive, commandante et non plus acceptante, et faisant partie des pouvoirs du gouvernement au même titre que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; avec cette théorie nouvelle, le pouvoir électif prend, dans la triade classique, la place du pouvoir judiciaire qui n'est qu'une portion du pouvoir exécutif et dont l'importance fut exagérée par Montesquieu, lequel appartenait, on le sait, à une famille parlementaire.

Le mécanisme de la souveraineté nationale peut ainsi dans les idées nouvelles, qui sont d'ailleurs parfaitement conciliables avec le système de Comte, se concevoir de

la façon suivante : Une volonté gouvernementale qui commande, une volonté générale qui adhère. Donc légitimité de l'action gouvernante seulement si elle s'exerce dans le plan où l'opinion publique, elle-même influencée par la tradition, ne refuse pas son adhésion. La volonté gouvernementale commandante se partageant elle-même en plusieurs pouvoirs, car une force peut être la résultante de plusieurs dynamismes combinés : un pouvoir électif, représentant un élément de volonté implicite, qui choisit tout ou partie du personnel des autres pouvoirs ; un pouvoir législatif formulant un élément de volonté explicitée par la délibération ; et un pouvoir exécutif réalisant un élément de volonté exécutoire.

Tout ceci a des importances pratiques considérables. Le pouvoir électif, n'étant qu'une portion du gouvernement, n'a pas en lui cette souveraineté qui résulte de la combinaison du gouvernement tout entier avec la volonté générale, il ne peut donc pas transmettre cette souveraineté qu'il n'a pas aux élus, et ainsi se voit la fausseté de la théorie du mandat impératif et de la délégation ; il investit seulement ces élus d'un pouvoir que ceux-ci exercent en son nom, mais sous leur responsabilité et qui implique par suite une certaine autonomie ; il n'y a donc pas pour eux délégation mais gestion d'affaires, ce qui est beaucoup plus souple et plus libéral.

Autre conséquence. Le pouvoir électif étant un pouvoir de gouvernement doit être organisé ; il doit même être aussi organisé que possible, tandis que la volonté générale, manifestation de l'instinct national profond, doit être aussi inorganisée que possible, et ceci légitime les efforts de ceux qui s'attachent à perfectionner le mécanisme

électoral comme le mécanisme parlementaire et le mécanisme administratif. M. Hauriou, à ce point de vue, signale l'importance que prennent de plus en plus à tous les yeux des questions comme celle du droit de suffrage des femmes et des enfants, de la consultation des syndicats, du referendum, de la représentation des minorités, de celle des intérêts, etc.

Suivons-le dans ses considérations sur quelques-uns de ces sujets. Sur le referendum, par exemple, notre auteur montre bien que, même alors, la volonté populaire ne se confond pas avec la volonté générale ; une loi votée par referendum peut heurter les instincts subconscients de la masse totale, et finir, devant une résistance passive et prolongée, par apparaître illégitime et condamnée à être désuète ou abrogée. Mais c'est de toutes les procédures celle qui fait le moins imparfaitement connaître la volonté générale ; il faut donc la rattacher plutôt au pouvoir électif qui est une manifestation approximative de cette volonté qu'au pouvoir législatif qui en donne des traductions explicites, et par conséquent considérer le referendum non pas comme un moyen de faire des lois, besogne ardue et technique, mais comme un procédé pour savoir si certaines tendances législatives ne vont pas contre les instincts profonds du pays, question sentimentale et aisée à résoudre.

Sur la représentation des intérêts, M. Hauriou démontre qu'elle est parfaitement compatible avec sa théorie composite de la souveraineté nationale, mais au point de vue de l'opportunité pratique il se prononce contre la réalisation qu'on propose d'en faire avec un Sénat qui serait nommé par les groupements divers existant

dans le pays. Ce sentiment me semble très juste ; pour que l'harmonie s'établisse entre Chambre et Sénat, il faut que leur origine soit très peu différente, et de plus qu'elle ne soit nullement spécialisée, puisque c'est l'intérêt public général qui les guide. J'ajoute que faire nommer le Sénat par les syndicats, associations, chambres de commerce, etc., serait politicianiser tous ces groupements, comme on a politicianisé les conseils municipaux en le faisant élire par eux. L'idéal serait de restreindre le champ de la virulence politicienne et de faire désigner le Sénat partie par la Chambre, partie par le Sénat lui-même. J'ai indiqué autrefois, dans cette même revue, comment la chose pouvait aisément se faire dans l'hypothèse alors louable où les pouvoirs des deux Chambres viendraient ensemble à expiration : la Chambre expirante, avant de disparaître (définitivement, les députés n'étant pas rééligibles dans mon système), choisirait dans son sein cent futurs sénateurs, le Sénat en ferait autant de son côté, et les deux cents sénateurs ainsi nommés coopteraient cent autres collègues moitié parmi d'anciens parlementaires, moitié parmi des hommes nouveaux.

A la place de la nomination des sénateurs, M. Hauriou confie à la représentation des intérêts le choix du président de la République. Théoriquement, ceci peut parfaitement se soutenir, mais au point de vue pratique il y aurait bien des inconvénients. Du moment que pour cette nomination nous avons tout à craindre, en France, du plébiscite large ou restreint, il vaut mieux aller à l'extrême opposé, et c'est dans ce sens que j'ai proposé de confier l'élection du président à un collège électoral à

peine plus nombreux que celui qui choisissait les successeurs de Charlemagne : quinze électeurs désignés par le sort parmi les membres de l'Institut à raison de trois par académie. Ce système aurait les avantages de celui que propose M. Hauriou sans présenter les dangers du plébiscite.

Quant à la représentation des intérêts, le mieux serait, conformément à la vue profonde de notre auteur qui demande qu'elle réalise le maximum d'écart avec le suffrage universel, de la faire résulter des organismes actuellement existants : chambres de commerce, chambres des arts et manufactures, et de ceux qu'on pourrait organiser à leur ressemblance : chambres d'agriculture, chambres de syndicats ouvriers, chambres de professions libérales, chambres de fonctionnaires. Toute cette organisation serait sans doute à reprendre dans un sens plus représentatif en ajoutant au choix par l'élection, seul usité aujourd'hui, le choix par la cooptation, ou par le sort, ou les nominations de droit (par exemple un propriétaire qui a eu des prix dans les concours agricoles est aussi bien à sa place dans une chambre d'agriculture qu'un propriétaire élu par ses confrères pour des motifs peut-être extra-professionnels). Mais on voit aisément combien il serait facile de faire jaillir, de toutes ces chambres, un Conseil supérieur du commerce, un autre d'industrie, un autre d'agriculture, un autre du travail, moins fonctionnarisés et gouvernementalisés que ceux qui peuvent exister actuellement, et qui réaliseraient très suffisamment la représentation des intérêts sans rien toucher à la Chambre ou au Sénat.

Mais ce sont là, comme le dit M. Hauriou, questions

contingentes. L'important est que les théoriciens du droit public se mettent d'accord sur certains points, d'ailleurs en opposition formelle avec les vétustes idées jean-jacquistes : nécessité de distinguer la volonté électorale de la volonté générale, de reconnaître aux représentants une autonomie de gérant d'affaires, de les soumettre à un contrôle sérieux, et d'organiser de façon plus scientifique les trois pouvoirs et leurs rapports réciproques. Cela fait, le reste viendra sans peine.

HENRI MAZEL.



L'ART est un genre d'activité possédant le privilège de charmer les esprits les plus opposés, soit en offrant aux uns l'exercice le mieux adapté à la faible portée de leur entendement, soit en procurant aux autres un repos sans apathie... C'est de l'art que nous remontons à la science et à la philosophie, caractérisées comme un exercice de facultés plus éminentes mais beaucoup moins actives et qui ne déterminent chez le plus grand nombre qu'une fatigue insupportable.

AUGUSTE COMTE.

LA LIBERTÉ SPIRITUELLE

CE QU'IL FAUT SAVOIR ET CROIRE POUR ÊTRE BACHELIER

Voici venu le temps où notre église laïque — je veux dire l'Université — voit les jeunes gens affluer sur le parvis de ses temples. Car elle appelle ceux qui s'en croient dignes aux épreuves requises pour l'obtention des ordres inférieurs de notre sacerdoce officiel. Baccalauréat et demi-baccalauréat correspondent à ces grades de diacre et de sous-diacre qu'institua l'Église romaine. De même, la licence me semble équivaloir à la prêtrise, et ainsi du reste. On ne détruit que ce qu'on remplace, a dit un personnage célèbre. Pour remplacer les superstitions du passé par les vérités qu'il s'agit d'imposer aux Français, un équivalent de la hiérarchie catholique était nécessaire. On a donc copié celle-ci en changeant les noms. On l'a perfectionnée aussi, en l'allongeant par en bas. Au-dessous du baccalauréat, on trouve le brevet supérieur, le brevet élémentaire, le certificat d'études, sans compter ce que j'oublie.

Vous saisissez l'avantage du système. Toute cette échelle de titres est une échelle de valeurs. Voulez-vous mesurer d'un coup d'œil l'intelligence et le savoir d'un jeune homme ? Il suffit de connaître quel échelon il a

pu atteindre et vous êtes fixé. S'il n'a pas au moins le certificat d'études, on doit renoncer à en faire autre chose qu'un manœuvre. S'il a pu s'élever jusqu'aux sommets du doctorat, les chances deviennent sérieuses de trouver en lui un grand esprit. Quant au diplôme de bachelier, il faut l'avoir pour devenir médecin, avocat, pharmacien et pas mal d'autres choses encore. Vérification faite, l'État qui veille providentiellement sur nous tous a reconnu que, même pour vendre du sulfate de quinine ou du sirop dépuratif, il fallait savoir écrire une dissertation littéraire, connaître le latin et une langue vivante ou au moins deux langues vivantes, être instruit sur l'histoire, posséder les éléments des mathématiques et avoir fait quelques incursions dans le domaine de la haute philosophie. Le baccalauréat, voyez-vous, ça vous fait un monsieur capable de devenir n'importe quoi.

Comment un collégien parvient-il à réunir les connaissances et les aptitudes dont le diplôme tant convoité atteste l'existence chez ceux qui l'obtiennent ?

Quand il s'agit de sciences et de langues mortes ou vivantes, un jeune garçon, d'intelligence moyenne, peut se tirer d'affaires, s'il sait travailler. Sur le carré de l'hypothénuse, sur la loi de Mariotte, comme sur l'équivalent français des phrases latines, anglaises ou allemandes, le ministère de l'Instruction publique n'a pas encore légiféré. La règle du *que retranché* ne se trouve nullement frappée de déchéance et on peut continuer à tenir pour vrai que l'aire d'un triangle est égale au pro-

duit de sa base par la moitié de sa hauteur.... Vous voulez rire, me dira-t-on. Hé! hé! pas tant que cela. Car j'ai découvert un certain arrêté ministériel, du 28 septembre 1910, qui change plusieurs choses à la grammaire française. Tandis que, depuis Noël et Chapsal, on admettait que les verbes de notre langue se répartissent en quatre conjugaisons, un *motu proprio* de M. Gaston Doumergue a décidé qu'à l'avenir ces quatre conjugaisons se réduiraient à deux. Vérité avant le 28 septembre 1910, erreur depuis cette date.

Pour un aspirant bachelier, les points vraiment délicats sont la littérature, l'histoire et la philosophie. On va voir que, sur ces trois matières, les épreuves sont de vraies épreuves, pleines de périls pour les esprits mal trempés.

..

D'abord, il faut *savoir sa littérature*... Vous haussez les épaules à ce mot *savoir*. Vous avez tort. Oyez plutôt. Un jeune homme que je connais bien fut interrogé un jour en Sorbonne sur nos auteurs dramatiques du siècle dernier. Après un moment d'embarras, — car il s'était trop appesanti sur Corneille, Racine et Molière, au détriment des autres, — il parvint à nommer Musset, Hugo, les deux Dumas et Sardou. L'examineur fit une moue de dédain, et insista pour avoir d'autres noms propres. Ce fut en vain. Le candidat ignorait Scribe, Eugène Sue, Clairville, Barbier, Bourgeois, Feydeau, Bisson, Brioux et tous les autres. Ses goûts trop studieux l'avaient tenu éloigné des théâtres. Il fut gratifié

d'une mauvaise note et de cette observation : « Vous ne savez pas votre littérature. »

Le cas n'est point isolé. Un autre lycéen, encore plus proche de moi que le précédent, se vit demander quels furent les dramaturges français antérieurs à Corneille. Il ne fut pas plus brillant que son camarade et la mine de son juge le lui fit sentir. Lui non plus ne savait pas sa littérature. Candidats prudents, achetez vite un dictionnaire de littérature française. Je vous indique que la maison Hachette en a édité un de deux ou trois mille pages. Avec ça dans la tête, vous ne courrez plus les dangers que je viens de vous signaler charitablement.

Savoir n'est pas tout. Il faut encore juger et juger bien. Parfois, ce doit être terrible. Si je consulte le *Journal du baccalauréat* (1), je trouve que la question suivante fut posée à la session de juillet 1911 : « Des deux pièces de Regnard, *le Légataire universel* et *le Joueur*, laquelle vous semble la plus gaie ? » En vain, ai-je cherché quelle pouvait être l'opinion officielle, c'est-à-dire la plus sûre. Je n'ai rien découvert. Et je plains rétrospectivement le pauvre candidat, s'il n'a pas deviné les goûts de l'examineur.

A l'oral, pourtant, avec de l'assurance et une certaine facilité d'élocution, il est possible de s'en tirer. Pris de court, les malins savent biaiser pour parler d'autre chose. Mais il n'en va point de même pour la composition écrite, car on étourdit moins aisément un lecteur qu'un auditeur.

Que dites-vous de ce sujet de dissertation imposé à

(1) Croville et Morant, éd., 20, rue de la Sorbonne.

des garçons de seize à dix-sept ans ? Expliquez cette pensée de Renan : « Se résoudre à ignorer pour que l'avenir sache, c'est la première condition de la méthode scientifique. » Brunetière a qualifié Renan de « baladin », parce qu'il se plaisait à mystifier les naïfs. L'aphorisme dont on demandait le commentaire me semble appartenir à la catégorie de ses mystifications les plus malicieuses. Supposez un jeune homme de sens très sûr, qui s'est nourri de la prose claire et solide des Bossuet, des Voltaire, des Buffon, qui rit de tout cœur aux entortillages du parler propre aux Précieuses et aux Femmes savantes, et qui s'est exercé à écrire dans une langue simple, traduisant la pensée sous forme directe et sans ambages. Que fera-t-il devant le texte de Renan ? Comme il a trois heures pour sa rédaction, il emploiera les deux premières à méditer, la tête entre ses mains, sur le sens abscons de la phrase. Au commencement de la troisième heure, il découvrira que cela veut dire : « Dans les recherches scientifiques, il ne faut pas commencer par la fin. » Il se hâtera de développer cette vérité de La Palisse. Mais il aura peine à remplir deux pages. Il aura vite épuisé le sujet par des considérations d'une déplorable banalité. Et je lui prédis cette appréciation de ses juges : *Superficiel et trop quelconque.*

* *

Arrivons à l'histoire, et d'abord consultons le programme des examens.

L'histoire, c'est immense, puisque cela va depuis l'âge de pierre jusqu'en 1912. Pour ménager les mé-

moires juvéniles, il fallait faire des retranchements. Voilà ce qu'on a imaginé. Les candidats doivent connaître toute l'histoire romaine, plus l'histoire de l'Occident jusqu'à Charlemagne, plus l'histoire de l'Europe de 1715 à 1889 (1).

Au premier aspect, ces délimitations m'avaient paru surprenantes. Je trouvais très bien l'histoire romaine et sa suite jusqu'à Charlemagne. Mais pourquoi, après l'empereur à la barbe fleurie, supprimer tous les ancêtres de Louis XV, c'est-à-dire ce qui se rapporte à la formation territoriale de notre pays par les Capétiens ? Philippe-Auguste, saint Louis, Louis XI, François I^{er}, Louis XIV ne sont-ils pas des personnages aussi importants que les nombreux ministres de la monarchie de Juillet et de la troisième République ? Quel doit être l'état d'esprit d'un collégien auquel on fait sauter neuf siècles de notre passé ? Que pourra-t-il imaginer pour combler ce trou ?

Un professeur, pourvu de l'agrégation et du doctorat, reçut la confiance de mes préoccupations et voici quelle fut sa réponse : « L'histoire que nous passons sous silence, c'est l'histoire bataille. Elle serait trop fastidieuse pour nos élèves. Que leur importe de savoir que Louis XIV réunit l'Alsace à la France, et qu'un certain Charles VIII, ayant épousé l'héritière des ducs de Bretagne, il s'ensuivit que cette province, jusque-là indépendante, devint un morceau de notre pays ? Aujourd'hui, les Alsaciens sont Allemands, et les Bretons envoient des députés à la Chambre, comme les autres Français. On peut donc

(1) Pour les baccalauréats scientifiques, on se contente de l'histoire de 1715 à 1889.

négliger ces détails. J'en dirai autant des Croisades. Chrétiens et musulmans voulurent jadis s'exterminer. Après maintes luttes sanglantes, chacun finit par rentrer tranquillement chez soi. Donc ce n'est plus la peine d'en parler. »

Ainsi s'exprima mon oracle. Vous avouerez que son point de vue ne manque pas de quelque gros bon sens. Peu après notre entretien, il me vint, pourtant, qu'on pouvait répéter sur l'histoire romaine tout ce qu'il m'avait dit de la période comprise entre Charlemagne et Louis XV. Que nous font les guerres puniques, Marius et Scylla, la conquête des Gaules par Jules César, etc. ? Jeanne d'Arc ne se trouve pas dans le programme. Pourquoi y mettre les Scipion, Auguste, les Antonin ?

Pressé par tous ces points d'interrogations, je me mis à la recherche du docte pédagogue qui m'avait si bien renseigné une première fois... Hélas ! je ne pus le joindre. Il villégiaturait loin de Paris et je dois renoncer à vous apprendre ce que je ne sais pas encore.

L'histoire, elle aussi, fait l'objet de dissertations écrites. Au 22 juillet de l'an dernier, on a donné ce sujet : *Un volontaire écrit à son père pour lui raconter la bataille de Valmy et la retraite des Prussiens. Il espère qu'une ère nouvelle va commencer pour l'humanité.* Dans le *Journal du baccalauréat*, déjà cité, un certain monsieur J. Champagnol, qui paraît savoir tout à fait bien ce qui plaît en Sorbonne, propose de traiter le sujet sur ce ton : *Mon cher père, on peut dire que de ce jour et de cette heure une ère nouvelle commence pour l'humanité. C'est la gloire de votre fils de pouvoir écrire : « J'y étais ! » Depuis le jour où les ennemis de*

la nation, intrigant auprès des cours étrangères, ont voulu imposer leur despotisme à la France, depuis nos premiers revers surtout et ce fameux manifeste de Brunswick qui menaçait de mettre tout à feu et à sang, si on n'accueillait à bras ouverts le Prussien, etc., etc... Sauteurs plusieurs alinéas, pour arriver à la fin qui est celle-ci : La division de la Moselle vint nous rejoindre avec Kellermann et se posta près du moulin de Valmy. C'est là que les Prussiens portent l'attaque. Pendant trois heures nous avons eu à supporter une canonnade terrible. Puis, aux cris de : « Vive la nation ! » nous balayons cette canaille. L'armée de Brunswick est en déroute. Verdun, Longwy sont évacués.

Où donc ai-je vu que la bataille de Valmy fut une manière de comédie. qu'on y tira bien 3.000 coups de canon, mais que, sur 70.000 combattants, il n'y eut qu'une centaine de morts, et que le duc de Brunswick battit en retraite bénévolement, parce qu'il avait des raisons de croire qu'on songeait à l'asseoir sur le trône de Louis XVI?... Au fait, si je pouvais donner mes références, je me garderais de le faire. Car ce ne sont pas des choses bonnes à dire, si l'on veut être bachelier.

∴

Cette prudence est sagesse, et justement les examinateurs ont à rechercher si le candidat est ami de la sagesse, c'est-à-dire, comme chacun sait, philosophe. Sur ce terrain, ils peuvent même donner des coups de sonde à une grande profondeur. Qu'on en juge par cet extrait des questions qu'il faut posséder : *Formation des idées*

abstraites et générales. — Formation de l'idée de corps et perception du monde extérieur. — L'automatisme psychologique. — Valeur et limite de la connaissance. — La dignité personnelle et l'autonomie morale, etc.

Pour se faire des idées sur ces points et sur un grand nombre d'autres aussi difficiles, le futur candidat dispose d'un délai d'environ neuf mois. Il doit connaître, en plus, divers traités ayant pour auteurs Platon, Aristote, Bacon, Descartes, Spinoza, Kant, A. Comte, Stuart Mill, Spencer (j'omets plusieurs moindres noms). On lui suppose une énorme activité intellectuelle, d'autant que les sciences, l'histoire, la géographie réclament en outre ses soins.

Moi qui eus toujours quelque goût pour la philosophie, je me garderais d'affronter l'examen et je demeure stupéfait d'avoir pu m'en tirer, au temps où j'étais censé posséder toutes ces connaissances. Je suis même sûr que je serais resté muet devant cette question posée par M. Lalande, le 28 juin 1911 : *Qu'est-ce que l'hypermnésie et comment se produit-elle ?* Hier encore, j'ignorais l'hypermnésie. Aristote, Descartes, ni Auguste Comte ne s'en occupèrent. Le dictionnaire Littré ne donne pas ce mot. Heureusement, j'ai un lexique grec, et, en séparant *hyper* de *mnésie*, j'arrive à cette interprétation française : *exagération de la mémoire*. Mais une mémoire ne saurait être trop bonne. Les aspirants bacheliers le savent bien, eux qui doivent retenir toute une encyclopédie. Le mystérieux vocable serait-il l'équivalent de : *obsession de certains souvenirs* ? Je crois que oui. Vous tous qui avez perdu un être exceptionnellement chéri ou qui fûtes bouleversés par certains spectacles trop pathétiques,

vous qui subites ces angoisses d'un amour déçu dont l'empreinte au fer rouge vous marqua pour le reste de l'existence, vous savez bien de quoi il s'agit. Mais seule la vie vécue demeure capable d'instruire les humains sur de tels mystères. Encore, pas mal d'entre eux arrivent au trépas sans les avoir compris. Malgré toute la considération due à ce haut mandarin qu'est M. Lalande, je crois qu'il convenait mal d'interroger là-dessus un adolescent. Cet âge ignore les incurables mélancolies du cœur.

Un point spécial du programme va m'arrêter un peu. C'est cette distinction entre *la connaissance vulgaire* et *la connaissance scientifique* qui figure, en article premier, parmi les *Éléments de philosophie scientifique*. J'entends bien que, s'il s'agit de faire pousser du blé, le rural dira : grain, fumier, sarclage ; tandis que l'ingénieur agricole parlera phosphates, carbone, azote. Mais je voudrais plus de précision : car un temps peut venir où le rural saura de la chimie, sans cesser d'être d'une intelligence assez vulgaire. A quel signe peut-on distinguer les deux genres de connaissance ? Le paysan le plus illettré observe, analyse, induit et déduit. Si son cerveau se trouvait rebelle à l'une de ces quatre opérations, il serait incapable de distinguer les promesses d'une bonne récolte de l'annonce d'une mauvaise. L'homme de science le plus éminent ne dispose d'aucun instrument logique autre que l'observation, l'analyse, l'induction et la déduction. Galilée, Newton, Lavoisier pensèrent par les mêmes procédés qu'emploie un simple maçon.

Vous direz : le savant connaît les idées générales, le vulgaire les ignore. Pourtant, lorsqu'un jardinier affirme

que les salades montent si on les plante à la lune montante, et qu'elles pomment si on a soin de les repiquer à la lune descendante, il exprime bien une idée générale. Par ailleurs, l'ouvrier électricien ne saurait être qualifié de savant parce qu'il connaît les lois d'Ampère, pas plus que le menuisier sachant assez de géométrie pour mesurer la surface d'un parquet. Donc l'explication ne vaut rien.

Au vrai, il n'y a pas deux manières de connaître. Il n'y en eut jamais qu'une, à l'usage de tout le monde, ce qui chagrine peut-être en secret l'orgueil de maint savant. La différence entre le vrai savant et le commun des hommes, elle est ailleurs. Le commun des hommes pense pour obtenir des résultats tangibles : exemple, faire pousser du blé, construire un pont. Le savant pense pour découvrir les nécessités générales auxquelles tout est soumis, et dont il faut tenir compte pour que le blé pousse bien et que les ponts ne s'écroulent pas. Il a des préoccupations *théoriques* et les autres des préoccupations *pratiques*. Il diffère d'eux, non par les moyens de connaître, mais par le but poursuivi. Il est un théoricien et eux des praticiens.

Comme conclusion, je proposerai respectueusement, au ministre successeur de M. Gaston Doumergue, qu'il veuille bien prendre un arrêté substituant, au présent article premier des éléments de philosophie scientifique, un autre texte qui serait celui-ci : *Distinction entre l'esprit pratique et l'esprit théorique*. S'ils prenaient l'habitude de réfléchir un peu là-dessus, nos futurs bacheliers s'évitent des erreurs fâcheuses dans le choix d'une carrière. Mais, tant que ma réforme ne sera pas adoptée,

croire qu'il existe une connaissance vulgaire et une connaissance scientifique demeure un article de foi. Je conseille aux candidats de l'affirmer avec force devant leurs juges, et je ne me trouve pas éloigné de croire que le *credo quia absurdum* qu'on prête à saint Augustin ne serait pas pour leur déplaire.

*
**

Maint lecteur de cette revue trouvera que le ton de cet article manque de gravité. Pouvais-je parler sérieusement du baccalauréat? L'absurdité de cette institution est reconnue de tout le monde, et de ceux-là même qui en vivent, c'est-à-dire des professeurs de lycées et de facultés. Quand elle fut établie en 1808, par M. de Fontanes, grand maître de l'Université, elle répondait à une pensée très claire. En ce temps-là, tout, dans notre système d'instruction publique, tendait à modeler les jeunes esprits pour qu'ils fussent imprégnés d'opinions favorables au gouvernement d'alors. Le baccalauréat fut une sorte de titre de noblesse qu'on ne pouvait obtenir sans passer sous certaines fourches caudines. Après 1815, les fourches caudines devinrent moins humiliantes à franchir; mais le titre nobiliaire ne perdit rien de sa valeur. Sur celle-ci, notre bourgeoisie contemporaine et surtout nos classes moyennes nourrissent toujours les mêmes illusions. C'est affaire à chacun de mettre sa vanité où bon lui semble. Mais il faut être bachelier pour prétendre à certaines carrières. Au nom de la liberté spirituelle, nous protesterons toujours contre les prétentions de l'État, quand il veut contrôler le savoir et l'intelligence. Nous

l'avons essayé cette fois sur le ton de la satire. Nous ne faisons que nous inspirer des conseils d'Auguste Comte. N'a-t-il pas appelé de ses vœux le nouveau Molière qui ridiculiserait sur la scène les corporations métaphysiques et leurs privilèges ? Le rire est un merveilleux instrument de destruction. Ses blessures ne font couler ni larmes, ni sang. Elles n'infligent de souffrances qu'à l'orgueil dominateur. Or, dans le domaine des choses spirituelles, nous voulons justement éliminer toutes les contraintes, pour leur substituer la douce et sainte persuasion, que la bonté seule manie comme il convient et dont elle sait obtenir parfois de vrais miracles.

ANTOINE BAUMANN.



UNE vaine métaphysique, se sentant incapable d'aborder sérieusement l'immense question de l'ordre, avait même tenté de l'interdire, en imposant matériellement un respect légal pour les dogmes révolutionnaires que toute doctrine vraiment organique doit préalablement exclure.

AUGUSTE COMTE.

L'AMOUR FÉMININ

Rassurez-vous, on n'a pas ici l'excessive prétention de sonder le cœur féminin et d'en révéler les mystérieux arcanes. Nous ne voulons pas vous mettre en défiance, ni tenter l'impossible, nous nous bornons à donner quelques notes fournies par l'observation.

Que de jeunes femmes, et même de mûres, sont ou se disent malheureuses en ménage ! Interrogez-les, et elles vous répondront douloureusement qu'elles ne sont pas *comprises*. Ah ! les pauvres dolentes ! Se comprennent-elles elles-mêmes ? Ont-elles la notion de leurs devoirs dans une conscience éclairée ? Et surtout comprennent-elles bien l'homme qu'elles ont associé à leur vie et qui doit être leur conseiller, leur maître et leur modèle ? Toute la grave et troublante question du mariage est là.

Entre hommes et femmes, il y a une attraction violente, irrésistible, instinctive, en même temps que des contrastes saisissants et une sorte d'opposition fondamentale. L'attraction est dans le sens, le contraste dans l'âme. Les deux sexes se recherchent ; mais, de même que leur fonction est différente, leur cœur sent spécialement et leur esprit a une orientation propre. Si une haute raison ne s'en mêle pour faire loi, il y a entre eux

des dissentiments, des mésintelligences, des contradictions sans fin. Et pourtant il serait si simple et si facile de s'entendre et de se comprendre pour réaliser une union dont le bonheur et la paix sont le but et où chacun a sa part et son rôle exactement déterminés.

La mentalité féminine est bien spéciale, nul ne le conteste ; mais elle est aussi bien ordonnée, et de nature à assurer la fonction. Mais encore faut-il s'en rendre compte. La femme est faite pour aimer et s'attacher : elle a un cœur ardent qui alimente ses feux au foyer d'une riche imagination et ne demande qu'à se fixer. Le mariage est un nid consacré à l'amour : il faut s'y tenir en y concentrant toutes ses ardeurs. Hors de là, il n'y a place que pour les déceptions, les misères et le désordre.

Accaparée par son imagination, exaltée par sa sensibilité, la femme vit dans un véritable rêve ; ce qui suffit à expliquer ses prédilections injustifiées, ses enthousiasmes fous, ses amertumes et ses douleurs sans fin. Elle éprouve le tourment de l'amour, mais ne sait pas diriger sa passion, la canaliser dans son rôle. Elle s'égaré dans de vaines conceptions et se satisfait trop souvent follement sur des objets indignes, dédaignant le bonheur qu'elle a sous la main. Emportée par les sens, elle se perd vite sans prendre le soin de penser et de réfléchir : elle a des hésitations fatales entre le plaisir et le devoir.

L'amour devient ainsi l'objectif constant, la loi suprême, il produit, explique et justifie tout. Comme l'écrivait récemment une romancière très avertie sur les réalités de la vie, Mme Lucie Delarue-Mardrus, « pour beaucoup de femmes, surtout quand elles sont novices, l'amant est plutôt un prétexte à passion qu'un

être réel. Certes, s'il n'y avait que des hommes, les femmes ne courraient pas avec tant de frénésie vers ces adversaires dangereux. Mais, pour elles, il n'y a pas que des hommes, il y a l'Amour. Un homme, au contraire, fût-il crétin, fût-il infirme, fût-il atteint de la pire laideur, entend surtout être aimé pour lui-même. Et c'est peut-être cette grande différence de leur instinct primordial qui crée entre les deux sexes un si profond antagonisme. » (*Journal*, du 16 février dernier).

L'amour attache l'un à l'autre la femme et l'homme ; mais il ne les commande pas souverainement, il est ou doit être subordonné à la raison et régi par elle. Quelque grands que soient les avantages dont il se pare ou dont on le décore, il n'est pas une fin, mais un moyen. Et c'est pourquoi les femmes ont tort d'en faire le *tout* de leur vie et d'y ramener leurs facultés les plus hautes. Plus coupables encore sont ceux qui les égarent sur cette pente fatale, ces romanciers qui ne craignent pas de trahir la droite raison et d'épouser la mentalité féminine pour conquérir la faveur d'innombrables lectrices. L'amour que réclame le mariage veut avant tout être dirigé par la raison. Celui qui n'obéit qu'à ses penchants est indigne de notre nature et ne saurait aboutir qu'à la misère et à la ruine : il est dévoré par sa passion même. L'amour est le puissant et nécessaire *ciment* du mariage, il n'en est pas la base.

Un auteur en vogue, M. Henry Bordeaux, s'est essayé dans cette voie dangereuse. Il a beau s'imprégner de la mentalité féminine, il n'arrive pas à la rendre raisonnable, il n'arrive pas surtout à la faire accepter des hommes qui portent le poids du jour et des responsa-

bilités, qui se sentent les maîtres du foyer, les chefs de la famille. Son héroïne (*La Neige sur les pas*) a toutes les grâces, toutes les séductions, et elle en use, que disons-nous ? elle en abuse à plaisir, par caprice ou fantaisie, sans jamais obéir au moindre sentiment raisonnable. Elle aime son mari ; mais, comme il ne la comprend pas, elle le trompe sans scrupule, sans honte, pour répondre à l'impérieuse voix de l'amour qui parle au fond de son cœur. Les douceurs de l'adultère sont exquisés, inexprimables. Son amant est parfait, il la comprend si bien que ce serait mal de ne pas répondre à ses avances. Il a trouvé du premier coup le chemin de son cœur, il est attentionné, délicat, caressant, et il est justement aimé, car il a les qualités qui manquent au mari.

Admirez ici la fine psychologie de l'auteur qui prétend à l'honneur d'être un moraliste, au moins moderne. La femme qui abandonne son foyer et oublie ses devoirs n'est pas aussi coupable qu'on imagine : n'obéit-elle pas à son instinct d'amour ? Elle reste au fond fidèle à son mari et, jusque dans les bras de l'autre, respecte l'honneur conjugal. Ce n'est pas sa faute si son époux ne comprend pas l'amour comme elle. La nature a des exigences inéluctables. L'amant seul, par un privilège inouï, sait répondre à l'affection conjugale, il a les attentions et les embrassements qu'elle réclame, il ne conteste pas après tout les droits du mari, il les précise et les affirme à sa manière. Et à son heure dernière il donne des conseils sublimes, héroïques, ne pouvant plus donner autre chose : il recommande à sa complice de retourner au foyer trahi et de reprendre sans façon le pot-au-feu conjugal.

En vérité c'est la glorification de l'adultère dans un rêve insensé et dangereux. C'est encore une manière originale en même temps que coupable de comprendre l'honneur, et au besoin de le pratiquer. L'esprit des femmes est-il trop léger, trop faible pour saisir les exigences du devoir et s'y rendre ? Ou leur passion est-elle si fougueuse et si impérieuse qu'elle ne laisse pas à la raison le temps de se faire entendre et écouter ?...

Il n'y a rien de plus absolu que le devoir, et la conscience mise en sa présence n'a qu'un droit, celui de s'y rendre, même au prix de la plus grande douleur, des plus sanglants sacrifices. L'honneur n'a pas de prix, il est sacré pour toute âme élevée et qui se respecte. Faudrait-il croire certains humoristes prétendant que la femme n'a pas le sens de l'honneur, qu'elle ne sait pas respecter les règles de la plus simple honnêteté, qu'elle ment sans compter, qu'elle triche sans vergogne, etc. ? Nous ne le pensons pas. Mais il faut avouer qu'elle n'a pas toujours sur ce point les scrupules et les délicatesses de l'homme. Pourquoi ? N'est-ce pas parce qu'elle a une sensibilité affective exubérante et qu'elle ne sait pas toujours la maîtriser par une raison droite et sûre. La passion lui inspire des sentiments irréfléchis, faux, dangereux et elle n'a pas le contre-poids nécessaire d'un esprit pondéré et froid. Ce contre-poids lui arrive avec le temps et l'expérience, par la réflexion et la volonté. Mais ne le trouve-t-elle pas naturellement, par le mariage, dans l'époux qui doit être son tuteur et son guide ? Voilà l'admirable effet de l'union conjugale, voilà le resplendissant triomphe de la vie à deux.

Cette vie réalise l'accord des qualités spécifiques, de

la force virile et de la tendresse féminine. L'homme et la femme s'y associent et s'y complètent. La raison et le cœur s'inspirent et s'éclairent mutuellement. Et avec une égale bonne volonté et de communs efforts les époux peuvent et doivent arriver à concilier et à harmoniser leurs caractères dans une union sinon sans nuages, du moins sans heurt pour le développement de leurs facultés propres et la bonne conduite de la vie.

D^r SURBLED.



Le principe révolutionnaire, dès son début protestant, consiste toujours en ce que chacun ne reconnaît, au fond, d'autre autorité que la sienne. Dès lors, il produit l'individualisme quand il n'est point assez combattu par le sentiment de la vénération qui seul distingue, entre les anarchistes actuels, les curables des incurables.

AUGUSTE COMTE.

RÉFLEXIONS

à la suite d'une conversation entre jeunes étudiants

Leur idéal, c'est « se caser. » Comme ce mot peint ! Se caser, c'est-à-dire se mettre en un coin et n'en plus bouger, se laisser vivre. Idéal de petits bourgeois. Ils sont tous des petits bourgeois. Avoir des rentes, un jardin et des pantoufles : voilà leur but, car c'est pour eux un but, non un moyen. Leur idéal, quoi ! Ils rapetissent tout ce qu'ils touchent. Ainsi le mariage ; le mariage, pour eux, c'est un moyen, non un but, justement le moyen de réaliser leur idéal de petits bourgeois. Aussi, dès qu'autre chose permet de réaliser ce haut idéal, on abandonne le mariage. Cela arrive dans les grandes villes. A quoi bon s'y marier puisqu'on a tout ce que la femme donnerait ? — Oui, mais on n'a pas la femme. — Qu'importe ! Ce n'est pas la femme qu'on veut, mais ce qu'elle donne : confort, bonne cuisine et le reste ! — Je vous dis, idéal petit bourgeois, radical-socialiste. — L'humanité s'abaisse alors ? — Mon Dieu ! elle se nivelle plutôt. Partout la même laideur commune, la même petite morale, la même fatigue : démocratie. — Ah ! tu

veux être plus beau que nous ? Nous te tuerons. Et on le tue.

Se caser ? D'où fonctionnarisme, étatisme. La liberté d'agir, peu leur chaut ! Pourvu qu'on soit casé. Je vous dis envahissement de l'esprit populaire, que dis-je ? de l'esprit boutiquier. — Gagner de l'argent pour ne plus travailler d'aucune sorte. — Ah ! il est casé ! Quelle chance ! Plus de bouquins, plus rien ! Il va s'amuser. Et il s'amuse, c'est ce qui est curieux. Un journal, deux revues, quand il veut paraître savant ; esprit primaire, superficiel, tranchant. Naturellement conservateur. Pas traditionaliste, conservateur. Le traditionalisme, c'est le passé qui pousse en avant, qui veut réaliser tout ce qu'il enferme. Ça fatigue. Le conservatisme, c'est Sancho Pança, il en a le gros ventre et l'esprit borné. Idéal de petits bourgeois : terre à terre, avec de bonnes manières, de la bonne chère, du bon sommeil, du bon repos. De temps en temps une bonne petite pièce de théâtre qui ne fait ni trop rire, ni trop pleurer, ni trop penser surtout. Ah ! penser ! Voyez-vous, les changements, les révolutions, c'est fait par ceux qui pensent trop.

Et il ne faut pas de changement. La rente va, tout va. On ne dit pas cela, mais on vit là-dessus. On dit même parfois le contraire, parce qu'on sait qu'on ne le fera pas et qu'on espère que le « grand soir » ou le « coup », ça viendra après qu'on sera mort. La vertu, c'est le juste milieu ; vous entendez, le juste milieu. La morale, c'est s'abstenir ! Pas trop d'émotions, ça fait vieillir. Rien de saillant, rien d'intense, ça fait vieillir. Chacun chez soi, derrière son mur. Se la « couler douce », voilà. Toujours le juste milieu, monsieur. Surtout, être prudent. Et d'un

ton déclamatoire : « Allez, jeune homme, rien ne vaut les joies profondes du foyer. » Je traduis : rien ne vaut les pantoufles, le café, le journal et le dodo au coin du feu. C'est peut-être le dodo qui est si profond. Et puis la vie passe, on ne sait même pas si on a été heureux : le juste milieu toujours. Et on meurt, comme ça, doucement, sans s'en apercevoir.

On en rirait, si l'on n'avait envie de pleurer à cause du mal que cela cause. Ils voudraient me voir faire comme eux ! Trop aimables, merci. Extérieurement sans doute, j'agirai de même : Oui, mais ce qu'ils considèrent comme but, je le considère comme moyen, et réciproquement. Ma vie ressemblera à la leur, mais elle sera toute contraire. Une maison, un foyer, oui, mais comme base, comme appui, comme soutien, pour aller plus haut, pour faire une race. Un bon feu, oui, mais pour travailler et non seulement pour avoir un bon feu. Et toujours ainsi : c'est la même chose, sans doute, mais... Et dans la vie, c'est semblable, allez. On ne crée pas, on transforme ; on se sert de ce que la nature donne pour aller plus loin. Tuer les passions ? Non, les dompter et s'en servir. — Le mariage sera un but. Je veux l'intérieur pour avoir la femme et non la femme pour avoir l'intérieur. Un but, car le mariage, pour moi, ce sera l'union de deux âmes, de deux êtres intimement. Et de ce mariage sortira naturellement quelque chose le dépassant, un idéal patriotique, moral ou intellectuel, car l'homme ne vit vraiment qu'en se subordonnant à quelque chose de plus grand que lui. De mon intérieur, je fais, non un râtelier, mais un lieu où se retirer pour reprendre des énergies nouvelles à répandre au dehors.

Eux en font un hôtel des Invalides. Là je reviendrai souvent, non pour m'engourdir, mais pour me grandir dans le calme et l'amour. J'en repartirai plein de vie nouvelle et de courage nouveau. Et comme je combattrai le bon combat ! Voilà, vous vous caserez, vous vous endormirez ; moi, je me donnerai un soutien, je m'établirai.

ROGER MAGNIEZ,

Étudiant en droit.

POUR mieux convenir à leur destination, actuelle et finale, les mœurs populaires doivent seulement développer davantage leur caractère spontané. Cela exige surtout que l'instinct prolétaire se purifie de toute vaine ambition de grandeur ou de richesse personnelle. L'empirisme métaphysique réduirait volontiers la grande révolution à élargir au peuple l'accès habituel du pouvoir, politique ou civil, au delà des anciennes limites. Mais cette faculté, quoique indispensable à l'ordre final, est loin de satisfaire aux vraies conditions populaires, puisqu'elle ne comporte que des améliorations individuelles, qui ne changent pas le sort de la masse sociale, ou plutôt qui tendent souvent à l'empirer, par la désertion des membres les plus énergiques... Les philosophes et les prolétaires doivent également repousser des mœurs qui tendent à dégrader leur caractère moral, sans améliorer ordinairement leur situation physique. Chez les uns et les autres, l'absence de toute grave responsabilité pratique, et le libre essor, tant public que privé, de la vie spéculative et affective, constituent les principales conditions du vrai bonheur. Malgré les publications de nos économistes sur l'efficacité sociale de nos caisses d'épargne, la saine philosophie justifiera pleinement les répugnances décisives de l'instinct populaire, qui y voit surtout une source continue de corruption morale, par la compression habituelle des sentiments généreux.

AUGUSTE COMTE.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

A QUOI SERVENT NOS COLONIES

A propos d'un procès qui vient de se plaider devant la cinquième chambre du Tribunal civil, *le Courrier du Parlement* nous fournit ces éclaircissements :

« M. Dejean, directeur de *la Petite République*, avait fait saisie-arrêt sur une somme de 30.000 francs d'honoraires réclamés à la Compagnie du Thon-Hoat par M. Lejeune, rédacteur aux *Nouvelles*. Il prétendait que 16.000 francs lui étaient dus pour rémunération des services rendus par lui à la Compagnie.

« Il résulte des faits de la cause que la Compagnie, constituée pour l'exploitation des allumettes en Indo-Chine, après avoir échoué dans ses prétentions, avait eu recours aux bons offices de M. Lejeune, lequel, à son tour, s'assura la protection de M. Dejean. Il s'engageait à partager avec lui les 30.000 francs d'honoraires qui lui étaient assurés en cas de réussite. Le 12 juin 1908, l'autorisation était accordée. Mais la Société, qui avait mené, dans les colonnes de *la Petite République*, une campagne contre le monopole, changea ses batteries et sollicita le monopole pour elle-même.

« M. Lejeune ne fut pas rétribué de ses peines et assigna la Société devant le tribunal de commerce. M. Dejean prit ses précautions, et c'est la demande en mainlevée de saisie-arrêt qui nous a valu de connaître ces détails pleins d'intérêts sur les dessous du monopole des allumettes en Indo-Chine.

« Au fait, qui donc était ministre des Colonies en juin 1908 ? »

Mais qu'importe ! Ils se ressemblent tous comme des frères. Nous demandons plutôt à connaître le nom du Fou sublime, du Héros incomparable, qui, ministre élu et irresponsable, dans une République parlementaire, résistera au chantage de la presse et de la finance.

S'il nous restait des illusions sur le parlementarisme, nous demanderions d'abord pourquoi, en cette occurrence, on n'a pas appliqué à MM. Milliès-Lacroix, Dejean et Lejeune certains articles du Code pénal qui prévoient ces manœuvres radicales-socialistes.

NOTRE ADMINISTRATION

De *l'Intransigeant* :

« Le vrai journal amusant, c'est... c'est *l'Officiel* !

« Numéro du 31 mai, pages 1152 et suivantes : Visite du roi de Suède. Crédit adopté : 200.000 francs. Dépense : 199.999 francs 99 centimes.

« Page 1157, phrase émouvante : « *La somme de 1 centime a été reversée au Trésor.* »

« Devant un tel acte de probité, seul le silence est grand ! »

Patientons donc. Un jour, nous apprendrons par *l'Officiel* que, sur le milliard des Congrégations, il aura été versé 1 centime à la caisse des retraites ouvrières. C'est beau, la comptabilité administrative !

ESCROQUERIES

On vient de condamner le « docteur Maclaughlin », c'est-à-dire les nommés Zook, Cooley et Cooper ; on poursuit le « docteur Macaura », et quelques autres charlatans escrocs.

C'est bien.

Mais leurs complices ? — tous les grands journaux qui ont coopéré à cette escroquerie et en ont profité ?...

Les receleurs, quand ils ne sont pas des électeurs radicaux-socialistes, sont punis plus sévèrement que les voleurs. On les considère comme les véritables instigateurs des méfaits.

Les journaux ne sont-ils pas les véritables instigateurs des délits et des crimes qui ne pourraient se commettre sans leurs annonces ? Dans un État bien ordonné, une telle complicité ne sera pas impunie.

JUSQU'A LA TRAHISON

Le pain est cher. Les accapareurs s'enrichissent. La presse fait de bonnes affaires. Elle en fera de meilleures encore, alors que Guillaume jugera qu'il est temps d'annexer la Bourgogne à la Prusse.

La note précédente était chez l'imprimeur quand nous avons pu lire ceci dans *'Intransigeant'* :

« Les Moulins de Corbeil que dirige M. Baumann, *sujet allemand*, qu'on assure être officier de réserve dans la landwehr, les Moulins de Corbeil ont senti venir l'orage. Ces questions de nationalité ne peuvent plus aujourd'hui être indifférentes au grand public, et quand on lui montre qu'un des services d'alimentation indispensables à la mobilisation est aux mains de la puissance allemande, il ne peut pas accepter sans protestation un état de choses aussi menaçant.

« Alors, voilà ce qu'a imaginé M. Baumann pour neutraliser d'avance la grande presse. Il a fait fabriquer par sa minoterie un produit quelconque, une farine semblable à toutes les farines, mais qu'il a manufacturée sous forme de petites boîtes destinées à être vendues au détail. Et sous prétexte d'annoncer ce produit, les représentants de M. Baumann

vont se présenter dans les grands journaux, offrant des budgets importants de publicité aux rédactions pour ce produit à lancer.

« On comprend bien qu'il n'y a là qu'un prétexte. Mais dès que les Moulins de Corbeil auront ainsi mis le pied dans les divers organes de la grande presse, ils estiment qu'ils s'en seront faits des amis.

« Le voleur Zucco a dépensé des millions en publicité, de façon que ses dupes ne fussent pas avertis de ses procédés malhonnêtes. Quant au fameux docteur Macaura, inculpé aujourd'hui d'escroqueries par le parquet de la Seine, il a ouvert à tel grand journal que nous pourrions désigner, un budget de publicité de *cent vingt-cinq mille francs*. Notre confrère, par une correction élémentaire, ne peut attaquer en première page un charlatan dont il vante copieusement la méthode à sa page huit. Et voilà comme on obtient le silence sur les faits souvent les plus graves de la vie sociale ! »

Cent vingt-cinq mille et cent vingt-cinq mille, cela fait deux cent cinquante mille. Car ils sont au moins deux. Les annonces du docteur Macaura paraissent encore dans *le Matin* et *le Journal*. Mais il n'y a que le docteur Macaura qui ira en prison. Ses complices continueront à faire l'éducation de la démocratie.

PAR TOUS.

DANS un régime déjà fondé sur l'opinion publique, où chacun aspirait davantage à revivre en autrui qu'au ciel, la certitude d'une éternelle souffrance ne pouvait arrêter l'accomplissement d'une obligation sociale.

AUGUSTE COMTE.

NOTES POLITIQUES

Un thème de conversation, dans les milieux politiques, c'est l'agonie du parti radical, impuissant à conjurer les forces de dissolution et de mort acharnées contre lui.

Le fait est que ce parti nous paraît assez ressembler au fameux canard de Lauraguais.

Ce Lauraguais, un original fieffé du dix-huitième siècle, constatait, devant ses collègues de l'Académie des sciences : « J'ai coupé la tête à une douzaine de canards. Ils ont continué à nager comme devant. La chose m'a paru d'autant plus curieuse qu'elle pourrait servir à expliquer comment vont une infinité d'institutions en France ! »

En somme, il y a beaucoup de cela dans le cas de l'oligarchie envoyée, il y a quelque douze ans, et à la faveur de l'affaire Dreyfus, en possession de la puissance publique. Elle crie, elle s'agite encore : elle a perdu le centre coordinateur de ses mouvements. Le parti radical n'est plus mù que par des réflexes.

De jour en jour diminue le nombre des âmes restées assez candides pour ajouter encore quelque foi à la souveraineté du peuple et à la volonté de puissance émanée du suffrage universel. On commence à discerner que la combinaison du régime parlementaire avec le suffrage

universel n'a rien changé à l'essence même de ce régime caractérisé par la prédominance d'un petit nombre d'individus, fortement agrégés en coterie et habiles à mouvoir les ressorts cachés du système. « Le gouvernement des Dix-Mille ! », disait Bismarck.

C'est l'action de cette coterie prépotente qui mettait quelque continuité dans les desseins du régime et atténuait les inconvénients de l'instabilité et de l'irresponsabilité générales. Les « Dix-Mille » tâchent, de leur mieux, à remplir l'office d'une élite et d'une aristocratie.

Dans sa suggestive brochure sur *la Révolution dreyfusienne*, M. Georges Sorel, analyste minutieux, observateur pénétrant, a fort bien noté cela.

Qu'aura été la révolution dreyfusienne, en politique, sinon la dépossession brutale, après un quart de siècle de pouvoir, de l'oligarchie, opportuniste et modérée, recrutée dans la grande bourgeoisie, douce de mœurs et courtoise de ton, héritière et continuatrice de ceux que Guizot invitait à s'enrichir, sous la monarchie de juillet.

Aux grands bourgeois modérés a succédé, vers 1900, le petit bourgeois, l'intellectuel, le primaire, le « classe moyenne », arrivé à la toute-puissance en brûlant l'étape, en esquivant le stage dont Bourget a proclamé la nécessité.

On attendait beaucoup de cette nouvelle couche dirigeante, moins élégante, moins avertie, mais réputée plus énergique. De telles gens ne devaient, selon toute vraisemblance, s'arrêter devant aucun obstacle pour parvenir à leurs fins.

Et nous les vîmes, en effet, avec Combes, petit médecin de campagne, se montrer superbes d'audace et de

vaillance. Le vieil esprit jacobin avait soufflé sur eux. Hélas ! après avoir satisfait leurs haines sectaires, ils n'ont pas tardé à retomber à un opportunisme édulcoré et douceâtre.

Ils ne goûtent plus, à présent, que la douceur d'être nantis. Ces démagogues forcenés se sont endormis dans les délices de Capoue. On n'a jamais vu d'oligarchie aussi veule.

Heureuse est-elle que la bourgeoisie modérée ait renoncé à tout essai de revanche, en échange du droit à la desserte radicale ; que les collectivistes unifiés, énervés, démoralisés par la politique, aient laissé, dans la participation au pouvoir, leur ancienne vertu révolutionnaire.

C'est en ce sens qu'on peut dresser l'acte de décès de la petite bourgeoisie radicale. Pour parler plus exactement, elle est chloroformée, léthargique, et des fonctions vitales, elle n'a gardé que la faculté digestive.

Elle a gouverné, pendant quelques années, ce pays ; mais elle n'y a exercé aucun pouvoir spirituel. Chez elle, point de doctrine. On ne lui a connu que des instincts et que des appétits.

Nous ne risquons rien à proclamer la vacance du gouvernement. La France, en ce moment, est à qui veut la prendre. Le ministère et le parlement se bornent à expédier les affaires courantes. Ils parlent, gesticulent, font mine d'agir, comme le canard de Lauraguais, par habitude. Ils sont conduits, au hasard, par les circonstances intérieures et extérieures. Il serait impossible de trouver, dans ce qui se dit et se fait, à l'heure actuelle, la moindre trace d'un dessein prémédité et suivi. Le Fran-

çais, a-t-on dit, est spectateur de son gouvernement, C'était vrai autrefois quand il y avait matière à spectacle. Aujourd'hui, rien de pareil ; et sans le match de boxe entre Carpentier et Klaus, la curiosité publique aurait manqué d'aliment, durant la quinzaine écoulée.

Le parlementarisme n'aura pas vécu seulement dix ans sur le fonds de son équipe de rechange, l'équipe petite bourgeoise et radicale-socialiste.

Il s'éteint et se dissout tout doucement.

La France est encore administrée, grâce à une bureaucratie, de plus en plus consciente de sa force et de son importance.

Elle a cessé d'être gouvernée par l'oligarchie radicale que nulle autre oligarchie n'ose, ou ne peut renverser.

Et c'est un singulier moment de notre histoire, où nous allons, faute de conducteurs et de pilotes, à la dérive, à la merci de tous les vents et de tous les courants.

RÉMY ANSELIN.



LE socialisme est le positivisme spontané, et le positivisme constitue le socialisme systématique.

AUGUSTE COMTE.

La vie à Landerneau-des-Lettres

DE QUELQUES MOYENS DE PARVENIR

A Landerneau-des-Lettres, un talent facile qui ne dérange personne ouvre les portes les mieux closes.

Dans cette bonne ville, quelqu'un qui n'a rien à dire, et qui le dit bien, voit le succès lui sourire rapidement, et pour parvenir aux plus hauts grades de l'administration littéraire, il n'a qu'à se laisser porter.

Par contre, avoir quelque chose à dire et le bien dire comporte de gros risques d'insuccès. A qui est doué de quelque génie de pensée et d'expression, il faut, pour forcer la réussite, la plus forte part d'énergie patiente et souple.

Il n'entre pas dans notre dessein, aujourd'hui, de traiter *des moyens de parvenir* quand on a du talent ou du génie, mais plutôt *des moyens de parvenir* quand on n'a ni talent ni génie. Et encore n'étudierai-je pas à fond la question, qui est d'importance et qui intéresse quelques millions de Français, au moins !

Le problème pour les gens dont je parle est du genre de celui que peuvent se poser de faux-monnayeurs : il s'agit, en émettant une fausse valeur, de faire croire qu'elle

est vraie, et d'obtenir en échange : de l'or, des honneurs, de la réputation.

Remarquons tout de suite que la fausse monnaie des faux-monnayeurs ne cherche pas à tromper les hommes au point de se vouloir mieux qu'équivalente à la vraie, tandis que la fausse monnaie des écrivains en faux peut aspirer à primer celle qui n'a pas l'avantage d'être truquée.

Exemple : *Cyrano de Bergerac* (1) a eu plus de lecteurs en quinze ans que *le Cid* en deux siècles !

D'où ces quelques principes :

I. Il y a moins de risques et plus de chances de fortune à fabriquer de faux livres que de la fausse monnaie.

II. Les hommes qui n'ont pas assez d'habileté manuelle pour se faire faux-monnayeurs doivent, s'ils n'ont en outre ni génie ni talent, choisir, comme la meilleure, la profession d'écrivain.

III. Une monnaie n'a que la valeur qu'on lui attribue et celle-ci est moins dans la matière que dans l'effigie, de même une œuvre littéraire vaut moins par son contenu et sa forme que par sa marque.

Dès qu'un jeune homme a découvert ces trois vérités, et qu'il sait surtout que l'estampille d'un livre importe plus que le reste, il peut légitimement aspirer à une haute position dans les lettres.

Parmi les bonnes estampilles, citons le nom d'un éditeur connu, celui d'un préfacier académicien, la mention : *Prix Goncourt*, ou *Prix « Vie heureuse »*,

(1) Et *Cyrano de Bergerac* n'est pas absolument une fausse œuvre.

ou *Prix Bourse de voyage*, etc. Mais il en est d'autres qui, pour être moins visibles, n'en sont pas moins efficaces et ont l'avantage d'être à la portée de tous.

Parmi celles-ci, une des meilleures est le mot-leit-motive qui rattache mystérieusement l'œuvre signée Durand ou Dubois à un système religieux, philosophique ou politique ayant un certain nombre de partisans.

Les hommes qui cherchent dans la lecture d'un livre un plaisir épuré de toute passion égoïste sont extrêmement rares ; plus nombreux sont ceux qui veulent être flattés dans leurs opinions, leurs préjugés, leurs croyances, ou même leurs vices.

Dans la mesure où une œuvre d'art exprime un ordre supérieur à celui que conçoivent les gens de parti, elle en est détestée.

Qu'au contraire elle se révèle en accord avec le désordre que ces gens rêvent, ils la prônent.

Les faux artistes connaissent bien cette loi, et ils l'exploitent du mieux qu'ils peuvent.

Quel beau poète païen peut aspirer au même succès auprès des personnes pieuses qu'un faux poète catholique ?

Et comme les personnes pieuses sont généralement hérétiques, ce qui réussit le mieux auprès d'elles, c'est le mensonge.

Il fera se pâmer une assemblée de dévotes, le poète au ridicule qui dira devant elles, en roulant des yeux blancs sous des paupières fardées, des vers de ce genre :

Puisque ta lèvres amie annonce une clarté,
C'est qu'à *Jésus aveugle*, après cinq mille années
De ténèbres, la vue est enfin redonnée.

Inconscients de la médiocrité de l'expression et de la nature blasphématoire de l'idée, d'insuffisants catholiques ne manqueront pas d'approuver, parce qu'elle flatte leur dysharmonie secrète, une telle poésie, aussi injurieuse pour Jésus que pour Apollon !

Pour plaire à des libres-penseurs, il suffit d'écrire patement :

Par la fenêtre ouverte, on entend au printemps
Le chœur que font les voix des enfants des écoles
Dans les clairs bâtiments des écoles *laïques*.

Dans le premier exemple cité, le mot-sésame est *Jésus aveugle*; dans le deuxième, *laïque*; celui-ci ouvre les portes des impies, celui-là celles de quelques catholiques et de beaucoup de protestants.

Selon le groupe que l'on projette de conquérir, on usera le plus fréquemment possible de l'une ou de l'autre de ces expressions, et l'on s'apercevra qu'elles font merveille.

Quand un écrivain sans génie ni talent ne peut pas ou ne veut pas se réclamer d'une doctrine nettement définie, il peut lui substituer un spiritualisme incertain ou un vague idéalisme : les gens qui font tourner des tables ne sont pas des gogos à dédaigner.

L'usage répété de certains mots écrits avec des majuscules tels que : Vérité, Justice, Liberté, peut valoir à notre crétin homme de lettres, le solide appui du parti dreyfusard.

Veut-il se faire une clientèle parmi les dames des thés littéraires, il n'a qu'à écrire Amour avec un grand A, et des sonnettes panthéistes mille fois redites par des bardes de sous-préfectures, telles que :

Elles étreignent l'âme et Dieu, les Amoureuses.

Vise-t-il plus haut ? au rôle de restaurateur des lettres par exemple, il n'a qu'à affirmer vaguement qu'il veut *synthétiser des tendances idéalistes*, pour que de vieux messieurs le comparent à Dante.

L'idéalisme est d'ailleurs un système à recommander à tous les faux-monnayeurs de la pensée.

Se dire « idéaliste » dispense de beaucoup de choses et, entre autres, d'avoir du talent : il n'y a pas moyen d'exiger d'un homme pour qui l'idée est tout, qu'il accorde la moindre attention à la forme.

Un « idéaliste » est toujours, n'est-ce pas ? un profond penseur, et qui serait assez barbare pour exiger d'un penseur qu'il s'exprime dans une langue correcte et harmonieuse !

Il y a donc le plus pressant intérêt, pour tous les écrivains sans talent ni génie, à se déclarer idéalistes, et je les y convie avec ardeur.

J'étudierai, dans un prochain article, les avantages du point de vue idéaliste, en littérature (1).

JEAN THOGORMA.

(1) « Du faux point de vue idéaliste; le vrai n'a que des désavantages. »

Les Livres qui font penser

Veillot, par LOUIS DIMIER, 3 fr. 50. (Nouvelle Librairie Nationale). — Louis Veillot, c'est Joseph de Maistre devenu journaliste. De son ancêtre spirituel, il a toute la fermeté de principes, avec la verve hautaine et railleuse pour les billevesées à succès. La différence tient dans une rédaction que l'on sent plus hâtive, et dans la nécessité d'engager le fer sur des sujets plus minimes, non plus avec les disciples directs de Voltaire et des encyclopédistes, mais avec leur monnaie de billon.

Il entra au journal *l'Univers* en 1839, et, bien vite, sa collaboration à cette feuille, alors modeste, en fit un organe écouté avec attention. Indifférent dans le principe à la forme du gouvernement, il se cantonna sur le terrain religieux, et, de suite, il se sépara de ces catholiques, nuance Montalembert, qui, sous couleur de générosité, croyaient opportun de faire sa part à la métaphysique révolutionnaire. Veillot resta toujours le catholique romain qui ne transige pas. Il avait cent fois raison : c'est faiblesse et non bonté que d'admettre, si peu que ce soit, un ébranlement de l'ordre social. Dans la question de la liberté de l'enseignement, il fut contre la loi Falloux, parce que, tout en donnant certaines facilités aux établissements religieux, elle proclamait la primauté et le contrôle de l'État. Veillot tenait la chose pour inacceptable et nous ne pouvons que l'en louer.

D'un jugement trop sain pour accorder quelque confiance au régime parlementaire, il battit des mains au coup d'État de 1851. Mais l'attitude équivoque du gouvernement impé-

rial dans la question romaine dissipa ses illusions de croyant fidèle au pape. Il dit très haut sa pensée. Il ne tint aucun compte des avertissements officiels. Son journal fut supprimé en 1860.

Jusqu'à la fin de l'Empire, il eut recours au livre et à la brochure pour répandre ses opinions. Le public lui continua sa faveur. Livres et brochures se vendirent avec succès et leur produit suffisait aux besoins modestes de leur auteur. En vain, Villemessant lui offrit 1.000 francs par semaine pour écrire au *Figaro*. Il refusa, car il tenait à son indépendance et pas du tout à l'argent. En 1869, *l'Univers* put reparaître. Il fallait des capitaux pour le remettre sur pied. Une souscription publique produisit 250.000 francs en quelques semaines : constatation bien consolante, d'où il résulte qu'un apôtre doué d'un talent vigoureux finit toujours par trouver les soutiens matériels qui lui sont nécessaires.

Après la guerre, il ne vit de salut pour le pays que dans le rétablissement de la royauté. Il a donné cette définition de la fonction royale : « Roi de France, c'est-à-dire, par les réformes futures de la décentralisation, roi des Frances, ou président héréditaire des républiques françaises. »

Sa vie privée fut toujours très digne. Marié et père de cinq enfants, il perdit sa femme de bonne heure. Alors, sa sœur Élise vint s'asseoir à son foyer. Elle fut pour lui une admirable compagne, veillant sur son intérieur et le soutenant dans ses luttes. Il nous a laissé d'elle un portrait que je dois citer ; car de telles figures de femmes méritent d'être associées à la mémoire de ceux qu'elles ont réconfortés.

« J'esquissai ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme au regard des anges par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps, toi qui par amour de Dieu t'es refusée au service de Dieu, et qui par charité te sèves des joies de la charité... Tu as enfermé ta vie en de petits devoirs, servante d'un frère, mère d'orphelins. Là tu restes, comme l'épouse la plus attentive et la mère la plus patiente, te donnant tout entière et ne recevant qu'à demi. Tu as donné jeunesse, liberté, avenir, tu n'es plus toi-même, tu es celle qui n'est plus,

l'épouse défunte, la mère ensevelie, tu es une vierge veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans droit, une mère sans nom... Et dans ce travail, et dans cette abnégation, et dans ces douleurs, tu cherches et tu trouves pour repos d'autres infirmités encore à secourir, d'autres faiblesses à soutenir, d'autres plaies à guérir. »

Remercions M. Dimier d'avoir fait revivre Louis Veuillot. Bien que d'une ordonnance générale un peu défectueuse, son livre renseignera utilement sur un polémiste d'une grande probité d'intelligence et de caractère, que la génération actuelle connaît peu. Dût-on n'en être pas incité à lire *les Parfums de Rome* et *les Odeurs de Paris*, il demeure réconfortant d'arrêter ses regards sur de tels personnages et de savoir en quelle estime les tinrent leurs contemporains. Car ceci prouve que la lignée des fortes natures et de leurs admirateurs se poursuit même à travers les temps troublés et corrompus.

ANTOINE BAUMANN.

La Stérilisation de la syphilis, par le docteur LEREDDE, avec figures et 3 planches en couleur, 2 fr. 50. (Maloine, éd.). — L'avant-propos, d'abord, est à reproduire :

« Stériliser la syphilis, suivant l'expression d'Ehrlich, c'est poursuivre chez tout malade la guérison réelle, non seulement la guérison apparente, et prévenir des accidents possibles, souvent plus graves que les accidents actuels.

« Les armes thérapeutiques que nous connaissons, anciennes ou récentes, permettent-elles d'atteindre ce résultat, dans tous les cas, sans exception ? A cette question, personne ne peut encore répondre. Mais il est prouvé que la fréquence de la stérilisation dépend du médecin, du remède dont il se sert. Elle dépend, non moins nécessairement, de la manière dont il le manie, des doses qu'il emploie, de la direction qu'il donne au malade. En thérapeutique médicale, comme en chirurgie, la technique a une importance prépon-

dérante. Les malades l'ignorent, et les médecins l'oublient parfois eux-mêmes.

« On trouvera exposées, dans ces leçons, les méthodes et les raisons sur lesquelles elles sont appuyées. La gravité, immédiate et lointaine de la syphilis, l'efficacité des moyens thérapeutiques, quand ils sont appliqués avec énergie et persévérance, l'antipathie qu'inspire toute thérapeutique simulée, toute action médicale incomplète, y sont affirmées à toutes les pages. »

On voit l'utilité d'un tel ouvrage. Car la syphilis est un des fléaux de l'humanité. D'après Blaschko, à Berlin, un individu sur cinq en serait atteint. A Paris, il y en a peut-être un sur sept. Beaucoup ignorent qu'ils ont été infectés : parmi les hommes, 20 p. 100 ; parmi les femmes, 60, peut-être 80 p. 100. La mortalité syphilitique est considérable. « Il est impossible, à l'heure présente, dit le docteur Leredde, de déterminer, même d'une manière approchée, la mortalité dont elle est la cause, et qui est certainement considérable. Il faudrait ajouter, aux cas de mort produits par la paralysie générale, une partie de ceux qui sont étiquetés hémorragie, ramollissement cérébral, à ceux qui sont dus à la rupture d'anévrisme, un grand nombre de cas consécutifs à une aortite, à l'artério-sclérose, faire figurer sur les tables de mortalité une partie des décès dus aux néphrites, connaître la fréquence de la syphilis hépatique ou pulmonaire. Les avortements en sont souvent la conséquence, et elle est une cause importante de mort dans la première enfance. Le syphilitique, qui ne succombe pas à des accidents cérébraux, médullaires, cardiovasculaires, peut devenir un infirme. Infecté dès sa naissance, il reste parfois un dégénéré, un épileptique ; atteint dans l'adolescence ou plus tard, des lésions nerveuses en font parfois un hémiplegique, un paralytique, un ataxique, des lésions de l'œil ou du nerf optique en font un aveugle. »

Le spirochète se transmettant d'être humain à être humain, la prophylaxie de la syphilis exigerait une régénération générale des mœurs déterminant « la suppression de la prostitu-

tion, la monogamie stricte, la chasteté de l'homme et de la femme en dehors du mariage ». Nous n'y sommes pas encore.

C'est donc aux médecins à agir. « Il n'existe pas de grande infection contre laquelle nous soyons mieux armés, dit le docteur Leredde. Cependant, *quand la syphilis est reconnue*, elle est mal soignée dans la majorité des cas. »

Pourtant, depuis quelques années, on a fait de grands progrès. « Aux méthodes employées il y a trente ans, dit l'auteur, des méthodes plus actives ont succédé. La pathologie de la syphilis a été transformée. Nous savons — ce qu'on ignorait autrefois — à quel point l'infection varie, dans son intensité, chez les malades qui ne présentent aucun accident. Nous possédons des moyens de contrôle, grâce auxquels nous pouvons comparer l'action des divers agents thérapeutiques et des techniques diverses. »

Ce sont ces méthodes de traitement et ces moyens de contrôle que le docteur Leredde étudie ici. Mais cela ne s'adresse plus qu'aux médecins. Je ne puis que leur recommander ce substantiel ouvrage, qui, sur cette question, est destiné à devenir classique.

Toute mon âme, par CHARLES DE SAINT-CYR, 3 fr. 50. (Marcel Rivière, éd.) — Il y a de l'âme, en effet, dans les poèmes de M. Charles de Saint-Cyr. Et c'est pourquoi, « reflet d'un émoi », son œuvre nous émeut.

... Dès lors deux partis seuls sont dignes qu'on les aime.

Le silence, d'abord !

C'est noble et fort : se taire et laisser croire.

Si l'on souffre du doute, au moins en souffrir seul !

On se sent comme en un linceul ;

Pourquoi poser sur un autre la toile noire ?

Et puisque l'Évangile est le seul réconfort,

Pourquoi vouloir en effacer les pages ?

Mais se taire en doutant exige un haut courage !

Vigny l'eut à sa mort.

On peut aussi, rien n'étant plus après la vie,

Exiger qu'à tout prix chacun y ait sa part

Et s'efforcer qu'à l'heure du départ

Pour l'horrible néant où sombre toute envie,
Chacun de nous, en revoyant sa propre vie,
Y trouve un égal lot de terrestres douceurs...

Voilà le choix qui s'offre au cœur qui ne croit plus.
Mais jouir en songeant que chaque heure qui passe
Ne fait que rapprocher l'épouvante finale,
C'est supprimer, dès ce monde, son âme !

Raffermissiez ma foi qui trébuche, ô Jésus !

Dans ce poème, certes, on peut faire des réserves sur la technique du vers ou l'hésitation de la pensée; mais il y a un accent de sincérité qui vous prend.

Quatre ans de Mine ouvrière, par ALFRED FOREST, 1 fr. 50. (*La Coopération du Livre*.) — C'est l'histoire d'une coopérative ouvrière de production : la Mine des Petits-Châteaux, à Sauvignes (Saône-et-Loire). Malgré l'appui des ministères Waldeck-Rousseau et Combes, du parti socialiste et d'un poème de Maurice Bouchor, *la Mauvaise herbe*, « qui fut lu deux fois et remporta un éclatant et légitime succès à l'inauguration », la tentative échoua lamentablement, — comme celle de Monthieux et tant d'autres.

L'auteur, qui est socialiste, et l'ancien secrétaire général de la Mine ouvrière des Petits-Châteaux, M. Laporte, et sans doute aussi les ouvriers mineurs, ne reviennent pas de leurs chimères pour si peu : la coopération a échoué, ils réclament la nationalisation. De même, quand ils ont éprouvé qu'un gris-gris n'a pas la vertu de les préserver du mauvais sort, les nègres ne perdent pas la foi aux gris-gris : ils se bornent à en prendre un autre.

Qu'elle soit capitaliste, étatiste ou coopérative, l'appropriation n'a pas l'importance qu'on lui attribue. C'est la meilleure administration, la plus ferme direction, la plus économique production qui peuvent seules assurer la prospérité d'une entreprise et par là le bien-être du producteur.

En discutant sur l'origine et la légitimité des possessions, les socialistes s'attardent à une vaine métaphysique. Les po-

sitivistes, eux, se préoccupent seulement d'assurer la plus intelligente administration sociale de ces possessions.

Pour enrayer le favoritisme, il faut organiser l'avancement, par LOUIS SALAÜN, 1 franc. (Berger-Levrault, éd.) — M. Salaün croit qu'il est possible, dans une anarchie généralisée par le système électif et le parlementarisme, d'assurer le bénéfice de l'ordre aux seuls fonctionnaires, — et cela par un mécanisme légal. Après avoir déploré le favoritisme, M. Salaün a rédigé un projet de loi. C'est la grande superstition que la métaphysique révolutionnaire a propagée. Il n'y a pas à discuter une superstition. Enseignons les principes de politique positive : à savoir que l'individu n'a aucun droit, que tout travailleur est fonctionnaire et que la sinécure, au contraire, n'est pas une fonction, que la meilleure transmission des pouvoirs est la sélection et non l'élection ou le concours, le choix, non pas du supérieur par l'inférieur, mais de l'inférieur par le supérieur, qu'un texte de loi n'est pas une force, etc.

L'Argent, par GEORGES RÉGNAL, 1 fr. 50. (Édité par *Simple Revue*.) — L'auteur préconise l'épargne; mais sans voir assez, peut-être, que l'épargne individuelle n'est souvent que du gaspillage social, puisqu'elle consiste à transformer en richesse de consommation un capital de production. En appauvrissant l'ensemble, il est peu probable qu'on enrichira les parties. Le capital n'est productif que concentré.

Cette réserve faite, je reconnais que Georges Régnal donne d'excellents conseils sur le bon emploi et la sage administration de l'argent.

Quant au remède contre la misère que l'auteur propose, il est contre l'esprit de la Révolution et il sape les bases du Code civil, puisqu'il suppose la reconstitution des corporations. En dépit de l'esprit révolutionnaire et des principes légistes, ce sont donc les corporations qu'il faut d'abord réorganiser, et quelques autres institutions sociales essentielles.

Mais il convient de faire remarquer à l'auteur que, lorsque

le prolétaire sera incorporé à la société et assuré par la solidarité corporative contre tous les risques de la vie, il ne songera plus à épargner et reprendra son heureuse insouciance. Ce sont les riches, administrateurs des biens sociaux, qui doivent épargner, et non les pauvres.

Pages choisies d'Auguste Comte, avec notice sur la vie et la doctrine de Comte et commentaires reliant les divers morceaux, par ROGER PICARD, 3 fr. 50. (G. Crès, éd.) — M. Roger Picard n'est pas positiviste. En sociologie et en morale tout au moins, — étant socialiste et matérialiste, — il en est encore à la phase métaphysique. Son ouvrage ne saurait donc satisfaire complètement un positiviste, — bien qu'il se soit proposé honnêtement, nous dit-il, de donner par ces pages une idée d'ensemble de la doctrine régénératrice.

La notice biographique contient des détails inexacts. Une lecture plus attentive de la *Correspondance* eût été nécessaire.

Trois cents pages sur quatre cents sont extraites du *Cours de philosophie positive*, dont Schleicher a publié récemment une édition à bon marché et Flammarion un utile résumé en quatre volumes à 0 fr. 95, et rien n'est reproduit des *Opuscules*, de l'*Appel aux conservateurs*, du *Testament*, de la *Correspondance* et de la *Synthèse subjective*. C'est là pourtant la partie essentielle de l'œuvre de Comte, la moins connue, la plus méconnue, la plus profonde, la plus large, la plus condensée, la mieux écrite aussi. C'est celle qu'il importe le plus de faire connaître.

Mais ç'aurait été trop demander à un socialiste, dont l'esprit métaphysique ne peut comprendre l'esprit social positif. On saura gré à M. Roger Picard d'avoir entrepris un tel travail avec autant d'impartialité et d'intelligence. Les brèves explications dont il fait suivre chaque extrait ne sont pas moins claires que les textes choisis. En somme, c'est un livre dont les positivistes peuvent recommander la lecture. Il donne une idée suffisante de la base intellectuelle de notre doctrine. Et ceux qui l'acquerront chercheront peut-être à

connaître le magnifique monument qui s'élève sur d'aussi puissantes assises.

Pages de critique et de doctrine, par PAUL BOURGET, deux vol. 7 fr. (Plon, éd.) — Dans ces « pages » écrites depuis 1872, M. Paul Bourget est toujours égal à lui-même. C'est dire qu'on trouve dans ces deux volumes une substantielle nourriture de l'esprit. Et c'est tout ce que l'auteur s'est proposé.

Le premier volume se compose de « notes de rhétorique contemporaine » et de « notes de critique psychologique » sur Taine, Barbey d'Aurevilly, Théophile Gautier, Lamartine, O. Feuillet, Léon Daudet, Maurice Barrès, Maurice Donnay, Albert Sorel, Balzac, Spinoza, Michelet, Henri Heine, d'Haussonville, Costa de Beauregard, François Coppée, F. Brunetière, de Lovenjoul, Édouard Rod et Alexandre Dumas fils.

Le deuxième volume contient des « thèses traditionalistes » et « quelques exemples ». M. Paul Bourget y traite les plus graves questions du siècle avec la solide méthode de de Maistre, de Bonald, Comte et Le Play. Qu'on lise ceci, par exemple, sur le parlementarisme :

« Le malheur est que cette formule : « Les peuples ont le droit de se gouverner eux-mêmes », n'a de simple et de clair que son apparence. Et d'abord, qu'est-ce qu'un peuple ? Si vous le définissez : « La collection des individus vivant actuellement sur un certain territoire », vous concluez que la souveraineté appartient à la majorité actuelle. L'élection est, alors, le procédé nécessaire, car seul il permet de constater cette majorité. Cette définition est-elle exacte ? Un peuple est-il uniquement constitué par la collection des individus vivant à l'heure présente sur son territoire ? Les 39.000.000 de Français enregistrés à l'état civil en 1908 sont-ils toute la France ? Non, ces 39.000.000 de Français vivants ne sont qu'un moment du pays. Il y a cent ans, ces 39.000.000 de Français ne vivaient pas, et le peuple français vivait. Dans cent ans, ces 39.000.000 de Français ne vivront plus, et le peuple français vivra. La génération actuelle constitue donc une part seulement du peuple français. Une autre part

est constituée par les morts, dont l'activité, prolongée dans leurs œuvres, n'a pas disparu avec eux. Par suite, leurs droits ne sont pas totalement abolis. Une troisième part est constituée par ceux qui doivent naître et dont notre conscience nous ordonne de respecter, par avance, les intérêts. Ce respect est la condition même de l'existence d'un pays. Une nation pour qui les générations futures ne compteraient pas ne serait pas plus une nation que celle où toute solidarité serait brisée entre les ancêtres et les descendants. Reprenons donc cette formule : « Un peuple a le droit de se gouverner lui-même. » Traduisons-la cette fois d'après une définition conforme aux faits, et disons que le gouvernement légitime, c'est-à-dire conforme à la nature, sera celui où se trouveront représentés ces trois éléments constitutifs de toute nation : les morts, les vivants et ceux à naître.

« L'élection peut-elle représenter ces trois éléments ? Non, puisqu'elle est par essence la chose des vivants. Par conséquent, dans un régime uniquement fondé sur elle, deux parts du pays sont constamment méconnues, j'oserai dire, opprimées. En France, la dévolution des biens d'Église nous a montré un cas aigu du conflit entre les morts et les vivants. Ce conflit s'est produit sous d'innombrables formes depuis cent vingt ans. Apercevez-vous aussitôt la genèse d'une des maladies les plus universellement signalées par les critiques du parlementarisme ? J'entends cette manie des réformes inutiles, cette frénésie désordonnée des projets, cette agitation de « touche-à-tout », que Guizot stigmatisait déjà quand il disait que notre époque aura été surtout féconde en avortements. C'est comme une trépidation sur place. C'est une fièvre, un prurit d'entreprises aussitôt abandonnées, et c'est la preuve que nous n'avons pas d'organes nationaux qui représentent le droit des morts. La force traditionnelle ne fait plus équilibre, chez nous, à la force contemporaine, et celle-ci, n'étant plus rattachée à celle-là, est condamnée à un éternel recommencement. Nous n'avons pas davantage d'organes nationaux pour défendre les générations à venir. De là cette autre série de défauts,

signalés non moins énergiquement par les lucides critiques du régime : l'absence de prévision dans les mesures administratives ou fiscales, la politique au jour le jour, les ressources nationales dilapidées, l'audace à tenter, dans un Code remanié sans cesse, les expériences les plus dangereuses, et l'incapacité à discerner leurs contre-coups dans les mœurs. Le principe de l'élection étendue à tout est *anti-physique*. Rajeunissons ce vieux vocable de Rabelais et de Montaigne. Il est très bien fait. Un principe contraire à la nature ne peut produire que des conséquences destructives, Celui-ci les produit. Il aboutit à la mise au pillage du pays par chaque génération qui, se considérant non plus comme usufruitière mais comme propriétaire, pratique le *jus utendi et abutendi*, sans remords et sans intelligence. Hélas ! où le suffrage universel, cet organe par excellence de l'élection étendue à tout, prendrait-il de l'intelligence ? « La « vieille alchimie », a dit sagement l'Anglais Lecky, « n'a « jamais eu rien de plus irrationnel que l'idée de transmuier « l'ignorance de plus en plus profonde du corps électoral dans « une aptitude de plus en plus haute du corps représentatif. »

De telles pages recommandent un livre mieux que tout ce qu'on en pourrait dire.

Le Mirage de la vertu, par ALBERT BAYET, 3 fr. 50. (A. Colin, éd.) — On met en vers la mauvaise prose, en musique la méchante poésie, et l'indigence des idées se dissimule dans des dialogues et des contes dits « philosophiques ».

Dans ce livre, tout un bavardage plus ou moins biblique tourne péniblement autour de la vieille absurdité matérialiste et d'un ou deux paradoxes poussifs.

Au fond, M. Albert Bayet est un timide bourgeois et un ambitieux mandarin. Il n'est terrible que par la fausseté native de son esprit, — que la haine universitaire du positivisme exagère encore.

M. Albert Bayet, dont le métier est de parler et d'écrire sur la morale, ignore ce qu'est socialement une morale, et comment elle se forme et s'impose.

En une phrase, Renan avait énoncé spirituellement une sottise ; M. Albert Bayet, lourdement, en fait un livre. Et il se croit, sans doute, le successeur de Renan !

Dénigrer la vertu est jeu facile pour un sceptique. Mais le scepticisme est intelligent. Un pédant ne saurait s'y tenir. M. Albert Bayet veut établir une morale de la raison. Et c'est l'action bienfaisante. Quelle action ? pour quel bien ? La « conscience » individuelle trouvera et décidera, — sans contrôle extérieur, sans éducation, sans direction, sans stimulation, sans répression. Proprement, c'est l'anarchie morale que préconise M. Albert Bayet. Bonnot, Garnier et leurs compagnons, avec Flachon, en sont les produits. Car ces praticiens du bayettisme, eux aussi, ne s'en rapportent qu'à leur conscience.

Une morale a pour fin la subordination de l'individu à l'ensemble, par un contrôle extérieur, une éducation, une direction, une stimulation et une contrainte ; une morale, c'est un gouvernement des actes, et des pensées qui inspirent les actes, et des sentiments qui animent les pensées, — tout ce que la métaphysique matérialiste, essentiellement antipositiviste de M. Albert Bayet, ne saurait admettre.

Voilà le pire anarchisme, et M. Albert Bayet est chargé par l'État, au nom de l'État, avec nos deniers, de le propager !...

G. DEHERME.

Chronique de l'an 1914, par MERMEIX, 3 fr. 50. (Bernard Grasset, éd.) — Sous son pseudonyme de Mermeix et avec le concours de son éditeur, M. Terrail publie le premier volume de revues annuelles qui voudraient servir de chroniques à l'histoire contemporaine. Le lancement est sensationnel : la nef marocaine coince sur le rail inflammable du Congo. En appendice se trouvent les textes des traités franco-allemands de 1911, franco-espagnols de 1904 et 1905, franco-anglais de 1904. On se contentera de minces allusions au

traité franco-allemand de 1909 : gare à la torpille sous roche !

Nos journaux, si riches de faits divers, restent d'une discrétion suspecte dès qu'il s'agit de politique financière ou étrangère. Patriotisme ? point ! Parole d'argent ne vaut silence d'or. L'office vend, à l'enchère, sa publicité ou sa discrétion ; et la tendance aggrave l'incompétence.

La diplomatie n'est ni plus probe ni mieux avisée : on sait la leçon d'Oxienstern. Sans but, elle vacille au souffle des fantaisies incidentes ; et ses euphémismes voilent des cachotteries. Les derniers conflits franco-allemands manifestent cette politique des incohérences où chaque peuple révèle son caractère national.

Soit que le Sémite ait subi l'empreinte germanique, soit que le Germain ait appris d'Israël les voies obliques, la diplomatie prussienne élit la méthode judaïque : marchandeuse et ombrageuse, hargneuse, rancunière, elle hait et dispute. Insinuante, elle sollicite l'entente, et vise en secret à une suprématie absolue. La *Deutsche Bank*, sa collaboratrice, offre beaucoup pour avoir tout ; puis retire tout pour recevoir beaucoup. Une dose savante d'intimidations et de grâces — le jeu des douches — assure le succès de cette prestidigitacion sans vergogne.

Dénuée de toute continuité, la diplomatie française s'aventure sans plan, sans décision, sans discrétion : elle oublie que, chez une nation, l'opiniâtreté est la vertu cardinale ; et cette continuelle mobilité introduit au gouvernement ces dissensions néfastes qui, au souvenir de Metz, de Langson, de Fachoda, confinent à la trahison. A la merci d'un frisson parlementaire, nos ministres, instables, n'instituent, en passant, que la contradiction. Des failles ont séparé les collaborateurs. L'un, mobile dans son indolence, vaniteux dans son ambition, agent d'une secte équivoque, s'est empêtré dans ses malices. L'autre, impulsif et autoritaire, défiant, dressé par atavisme aux feintes financières, excite l'avidité de l'ennemi, et compromet la paix sans préparer la guerre. Par bonheur, la fermeté, l'esprit, l'aménité et l'habileté d'un homme de

bonne race, M. Cambon, nous retirèrent à temps de ces fourches caudines...

Néanmoins, nous y laissons de la laine. Bien que notre franc négociateur eût rappelé à son adversaire que « les deux pays n'ont pas intérêt — au contraire — à multiplier les points de contact », nous avons cédé, au Congo, ces deux antennes prometteuses, dites piqûres, où je vois un pouce et un index en contraction : le morceau serré est pris...

Le désordre national se traduit à l'intérieur comme à l'extérieur. Domestiquée, l'Administration ne sait ni prévenir ni réprimer : elle provoque l'avortement. Jalouse de ses droits, félonne à ses devoirs, la bourgeoisie recrute ses ministres au bouge : le socialisme, qui n'a pires ennemis que ses adeptes, prépare cette métamorphose de poisson-volant. Qualifié de force, le cynisme érige le fourbe en grand juge et le promeut vice-président de gouvernement pour que le vice descendu du faite soit du moins en bonne place. Les cheminots, trahis et écrasés, ont payé les dommages des vigneronns de l'Est, insurgés et ménagés.

Les sanctions suivent. Si, malgré tout, l'activité nationale croît, la noce, le jeu, l'enchérissement de la vie, les impôts, la misère, le désordre, le crime progressent ; quand bien-être, natalité, moralité, instruction, sécurité, rétrogradent. Le bilan social est en déficit.

Mermeix prétend à l'impartialité ; sa passion plébiscitaire lui interdit de l'atteindre : il semble tout ignorer de la vie ouvrière ; non moins du mécanisme des banques. Il ne saisit pas les différences qui distinguent les méthodes industrielles de l'Allemagne de celles de la France ; il méconnaît les manœuvres discrètes des sociétés de crédit françaises, américaines, israélites, allemandes, et leur occulte solidarité.

Il sent du reste son désarroi : « Les Gibelins m'appelleront Guelfe, s'exclame-t-il, et les Guelfes m'appelleront Gibelin. »

Parole di dolore, accenti d'ira...

Son « actuellisme » le perd. Son enquête annuelle l'amène

à toutes les portes et lui impose une déférence publique qui, chez l'écrivain, prend les dehors de la complicité. Mermeix sympathise avec M. Pichon, s'incline devant M. Delcassé, salue aimablement M. Cruppi, admire le camarade Briand, sourit à M. de Selves et complimente l'oncle ; il tombe enfin dans les bras de M. Caillaux, hospitalier : tel Roméo amoureux dans les jardins des Capulet.

En ce volume inaugural,

Calcando i buoni e sollevando i pravi,

la justice est bafouée, la bonne foi ridiculisée, la poigne glorifiée. N'est-ce point le récit fidèle de la comédie humaine ? Lisez et méditez...

Malthus et ses disciples, par G. HARDY, 0 fr. 50. (Édition de *Génération consciente*.) — Histoire succincte du néo-malthusianisme, sans nulle discussion théorique : d'aspect dogmatique, elle laisse en relief l'absolutisme individualiste qui l'inspire. Une infusion d'esprit social eût à la fois fourni des justifications pour le présent, des leçons politiques et des instructions patriotiques pour l'avenir.

Savoir pour prévoir : qui parle aux masses populeuses doit des explications complètes et claires. Rien de plus dangereux que des demi-vérités.

Si la variété ethnique de notre nation rampe à un taux démographique nul, c'est que, grâce à la sottise démographique, elle se laisse évincer de la patrie et de son apanage territorial par des bandes nomades, étrangères à ses disciplines et à ses aspirations. Que le Français reste soi, et il recolonisera vite son pays, son domaine ancestral. Tout le pouvoir est dans le vouloir.

Le néo-malthusianisme est moins un mal qu'un accident secondaire de la rupture d'unité morale : *regnantibus impiis, ruinæ hominum*, dit l'Exotique railleur. Pas de foi, pas de loi : seules « les grandes passions font les grandes nations ».

Le salut, la victoire est dans ce mot de Carnot. Ayons la passion de nos destins !

Le Cri de la France : Des logements ! par A.-AUGUSTIN REY, préface de L. MABILLEAU, o fr. 75. (Rivière et C^{ie}, éd.) — M. Rey dénonce la spéculation qui sévit actuellement sur les immeubles de Paris. Nous reconnaissons « la gravité de la crise » ; mais nous redoutons fort « les grands remèdes » proposés : il condamne la tutelle de l'État sur les communes et somme, pour ainsi dire, celles-ci — que son vœu émancipe — d'emprunter *neuf milliards* ! Cette somme servirait à garantir un intérêt de 3 p. 100 à de grandes compagnies de constructions fermières qui bâtiraient et exploiteraient, suivant un programme donné par les communes, des logements économiques !

Nous voyons bien ce que les spéculateurs gagneraient à cette entreprise : les profits sociaux sont bien plus problématiques !

Sous notre anarchie démocratique, M. Rey ne demande rien moins que la liquidation, la ruine, la dénationalisation de la France.

Le Patriotisme en France et à l'Étranger, par PAUL PILANT, précédé d'une lettre ouverte à M. G. Hanotaux par M. BARRÈS, 3 fr. 50. (Perrin et C^{ie}, éd.) — Enquête sur le sentiment de la patrie. Instituteur public, l'auteur y compulse des centons pris aux penseurs antiques et modernes ; il y dénonce les blasphèmes contemporains contre la patrie et propose, en fin, des mesures de répression. M. Barrès gémit à l'unisson et renforce la plainte.

Cette commune douleur nous touche ; mais nous regrettons que, « sous l'œil des barbares », le délicat académicien, disciple occasionnel de Comte, omette de définir à son protégé la notion positive de patrie.

A défaut de l'idée correcte de famille, le sentiment sous-jacent maintient la force du premier lien social. Par un rapport inverse, l'idée de la solidarité humaine, née de l'exten-

sion moderne des relations internationales, inspire le sentiment d'humanité. Mais entre la famille et l'humanité, les contemporains inattentifs ne distinguent plus assez la personnalité intermédiaire. C'est pourtant la patrie qui organise la coopération des familles pour la participation de tous à l'empire terrestre. M. Pilant n'y voit guère qu'une entité métaphysique, un être absolu, inconditionné, propre à imposer ses volontés indiscutables.

Siège géographique fixe, activités physiques et économiques, fusion des races juxtaposées, sentiments religieux, communion des langues, unité de gouvernement et unification des mœurs ne paraissent pas en discussion. Nulle appréciation des diverses patries européennes, ni du rôle joué par la France dans l'histoire de la civilisation. Nulle idée des réactions mutuelles entre ces facteurs. Comment dès lors justifier l'idée et le sentiment patriotiques ?

Militarisme et antimilitarisme sont affaires subsidiaires. Il est injuste, et il est dangereux, d'en lier les manifestations aux modes variables de la vie régimentaire. L'institution militaire a ses devoirs durant la paix, comme ses droits; et elle ne saurait s'en dispenser impunément. Appareil de défense nationale, l'armée qu'on jette dans les conflits du travail est détournée de son but. La sanction suit. La désaffection populaire n'est point le fait du sentiment patriotique éclipsé, mais l'insurrection du sentiment civique blessé. On vit pareille faute dans la Rome républicaine. Toute hérissée de ses droits escroqués, la bourgeoisie délègue de ses devoirs le prolétariat délaissé. Le contrat moral, signé du sang de tous, s'est déchiré entre les deux partis en inimitié. Pourquoi cacher, sous des indignations sophistiquées, cette plaie honteuse ? Rouillée dans une paix de timidité imprévoyante, l'armée est devenue une administration comme une autre. Beaucoup d'officiers, assez paresseux souvent, attendent plus de l'intrigue que du dévouement. Ils se reposent trop des soins quotidiens sur leurs sous-officiers brutaux. M. Descaves avait bien plus raison que ne se le figure M. Pilant : et le soldat juge comme le romancier. En outre, par le recrutement trop

campagnard ou trop bourgeois des officiers de réserve, puisés dans nos administrations publiques ; par l'insuffisante union des officiers de métier avec leurs collègues temporaires, l'éducation militaire a perdu de sa noblesse morale, de sa séduction et même de sa science. Le militarisme étroit est devenu ainsi le pire facteur de l'antimilitarisme. En assimilant le militarisme au patriotisme, M. Pilant crée donc une confusion néfaste.

Faute d'une telle distinction, on ne peut approuver la conclusion de l'auteur. Ne sachant convaincre par de bonnes raisons tirées de la positivité, M. Pilant fait signe au bras séculier ; il appelle sur les coupables — à notre sens, des malheureux égarés, — la rigueur des « justes lois » : des « lois scélérates ». Il ose réclamer des tribunaux d'exception présidés par les créatures du pouvoir !

Cette répression criminelle, nous la rejetons. On ne combat les idées que par les idées : ce sont les bourreaux qui propagent les néophytes. Bien plus exigeants que l'« instituteur public », bien plus radicaux et bien plus socialistes que le fonctionnaire du régime radical-socialiste, nous ne désirons quant à nous qu'une vaste école, une bien plus large propagande, qui enseignerait à nos instituteurs, et à leurs misérables maîtres politiciens, la vanité de leurs principes, et les dangers mortels que leur ignorance et leur incapacité font courir à notre vieille patrie française !

ÉLOI PÉPIN.

Nous avons reçu :

La Cure, par LÉON BARANGER, 3 fr. 50. (E. Figuière, éd.)
— La cure dont il est question ici est celle d'un amour malheureux. La forme est originale. Il y a quelques notations intéressantes. Il y a aussi des grossièretés, à tout le moins inutiles.

Qui sème le vent..., par CHARLES JEANDET, 3 fr. 50. (E. Fi-

guière, éd.). — Ce roman quelque peu incohérent est dirigé contre nos systèmes d'éducation. Ce serait bien, si l'auteur nous proposait mieux. Mais...

La Bague, par MAXIME DUBROCA, 3 fr. 50. (E. Figuière, éd.) — Autre roman à prétentions sociales. Hélas !

Le Livre de l'absence, par JEAN AZAÏS, 1 franc. (Édition d'*Arts et Lettres.*) — Des vers.

Annuaire de la Presse suisse pour 1912 (publié par l'*Argus suisse de la Presse*, Genève). — Indispensable à toute personne ayant des rapports avec la Presse et le monde politique suisses.

Le Double destin, par U.-V. CHATELAIN, 3 fr. 50. (Jouve, éd.) — En

Des vers souples et forts, fermes et variés

ce poète reconnaît la vie et la mort comme le double destin de l'homme :

O vie, ô mort, destins de la chair et de l'âme,
Destins qui nous mêlez à l'univers béni,
Ma pensée à vos feux s'agrandit et s'enflamme
Et ma raison vous sent étroitement unis !

Lilla, par J.-B. NATALI, 3 fr. 50. (E. Figuière, éd.) — L'amour et la politique, étreintes d'amants et pugilats électoraux, — scènes de la vie corse, joliment animées par un jeune romancier qui réside à Aullène.

Œuvres complètes de Tolstoï, t. XXVII, traduction J.-W. BIENSTOCK, 2 fr. 50. (Stock, éd.) — Ce volume contient, outre *Nicolas Polkine* et *Marchez pendant que vous avez la lumière*, deux des œuvres sensationnelles de Tolstoï : *la Mort d'Ivan Ilitch* et la fameuse *Sonate à Kreutzer*.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

27-6-12. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.

POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abon-
nant des bibliothèques publiques, syndicats, universités popu-
laires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires
dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les
libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui
ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant
parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer
un numéro spécimen.



En vente à La Coopération des Idées. (Envoi francô)

- Appel aux conservateurs, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité, par AUGUSTE COMTE, tome premier (seul publié) : *Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages. 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2^e éd., un vol. in-8 de 570 pages . . . 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
 - Tome 1^{er}, première partie, un vol. in-8 de 656 pages 8 fr.
 - Tome 1^{er}, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages 6 fr.
 - Tome 11^e, un vol. in-8 de 364 pages. 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte, par J. LONCHAMPT, 1^{er} un vol. in-16 de 218 pages. 1 fr.
- La Religion positive, par ANTOINE BAUMANN, un vol. in-16 de 292 pages (Perrin et C^{ie}, éditeurs) 3 fr. 50^c

Ouvrages de M. Georges Deherme.

- Croître ou Disparaître, un vol. in-16 de 280 pages (Perrin et C^{ie}, éditeurs) 3 fr. 50^c
- La Crise sociale, 3^e édition, un vol. in-16 de 375 pages (Bloud et C^{ie}, éditeurs). 3 fr. 50^c
- Auguste Comte et son œuvre. — *Le Positivisme*, un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte (Giard et Brière, édit.). 2 fr. 50^c
- L'Afrique occidentale française. — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un vol. in-8 de 528 pages (Bloud et C^{ie}, éditeurs) 6 fr.
- La Démocratie vivante, un vol. in-8 de 402 pages (Bernard Grasset, éditeur). 4 fr. 50^c

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

AU HAVRE, *Librairie V^{re} Dombre*, 10, place de l'Hôtel-de-Ville.

A CAEN, *Librairie L. Jouan*, 98, rue Saint-Pierre.

A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.

A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.

A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.

A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.

A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.

— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.

— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.

— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.

— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.

— — *Feuillâtre*, 8, boulevard Denain.

— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.

— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.

— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.

— — *Hétains*, 50, rue de Passy.

— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.

— — *Maynier*, 54, rue de Seine.

— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.

— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.

— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.

— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.

— — *Tassel*, 44, rue Monge.

— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LES CLASSES MOYENNES

Étude sur le parasitisme social

Par **GEORGES DEHERME**

Un volume in-16 de 320 pages à 3 fr. 50

(Perrin et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins)